

REVUE DE PRESSE

3 septembre 2021

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

IDÉES

III POINT DE VUE

Éclater les bulles-classes, un choix risqué

Pourquoi attendre que les unités pédiatriques débordent pour agir ?

Conceptrice-rédactrice et citoyenne engagée, l'autrice est présidente du conseil d'établissement d'une école primaire. Elle a aussi enseigné la littérature au collégial et collabore à la revue *Lettres québécoises*.



Josiane Cossette

L'abandon des bulles-classes à l'école risque d'envenimer la situation épidémiologique. D'ailleurs, pourquoi les a-t-on mises de côté, particulièrement au primaire ? Pour que les jeunes puissent « socialiser », comme le

dit le ministre Roberge, ou par souci d'économies ?

Cette année, à l'école primaire de mes enfants, on dénombre 23 groupes-classes, mais seulement 16 groupes au service de garde, qui est financé en fonction du nombre d'enfants qui le fréquentent régulièrement.

Un nombre X d'enfants se traduit en un montant Y qui permet de couvrir le salaire de Z éducateurs. Plus les enfants vieillissent, moins ils fréquentent le service de garde le soir. Leur statut change alors pour celui de dîneurs.

Pour respecter les ratios éducateur-élèves, on n'a d'autre choix que celui de jumeler des groupes : on rassemble les dîneurs et on équilibre le reste des groupes en évitant si possible les mélanges de niveaux.

En classe, les enfants de certaines régions se retrouvent donc en groupe stable, et masqués. Au dîner, par contre, alors que les jeunes retirent leur masque dans un lieu clos dont la qualité de l'air est souvent discutable, divers groupes sont mélangés. Ce qui signifie qu'un élève ayant la COVID pourra vite la transmettre à d'autres classes, d'autant que les protocoles de gestion des cas ont été relâchés.

Selon le feuillet des mesures sanitaires de la rentrée 2021-2022 de la Santé publique, dans les régions où le masque est porté en classe, il sera « recommandé » aux cas contacts d'aller passer un test de dépistage et de surveiller les symptômes. Qui le fera ?

« Si les élèves du groupe-classe touché ne développent pas de symptômes, ils poursuivent leurs apprentissages », lit-on dans un message envoyé le 30 août par l'école primaire Sainte-Claire de Montréal.

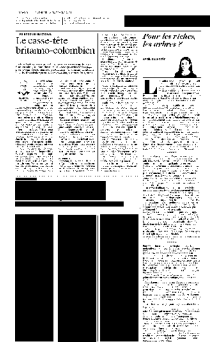
Avec pareilles directives, les cas contacts asymptomatiques pourront aller contaminer leurs camarades sans le savoir. Et s'il s'avère que les bulles sont mélangées, plus d'une classe sera touchée.

Les éclosions promettent donc d'être plus vastes, plus difficiles à contenir et à tracer, d'autant plus que le gouvernement ne démord pas du « deux mètres, 15 minutes », alors que le variant Delta se transmet principalement par aérosols et plus facilement que la souche ancestrale avec son facteur R_0 de 6 à 8.

La vague des non-vaccinés

« La quatrième vague sera celle des non-vaccinés », avance André Veillette, immunologiste et membre du Groupe de travail sur la vaccination contre la COVID-19. Et quel pourcentage d'enfants du primaire sera-t-il vacciné ? Pas bien plus que 0 %.

« Les urgences pédiatriques aux États-Unis débordent. On va voir ça ici », a récemment dit la D^{re} Mylène Drouin, directrice de la Santé publique de Montréal, qui a, semble-t-il, mené une partie de bras de fer avec le gouvernement pour que le masque soit porté en classe au secondaire et au primaire — on l'en remercie ! Mais difficile d'exi-



ger les bulles-classes, une directive administrative qui relève du ministère de l'Éducation, mais dont l'abolition complique grandement le traçage. C'est au gouvernement de jouer.

En l'état actuel des choses, laisser des élèves de plus d'une classe manger ensemble dans des locaux vétustes mal aérés équivaut à les laisser volontairement se contaminer. Le virus pourrait dans de telles conditions attaquer environ 70 % des enfants non vaccinés, selon le professeur en épidémiologie à l'Université de Toronto, le Dr David Fisman, qui a claqué la porte de la Science Advisory Table de l'Ontario parce que le gouvernement Ford s'asseyait sur des projections catastrophiques pour l'automne sans bouger...

Au Québec, un million d'enfants

fréquentent l'école primaire. On a beau recenser « seulement » 1 % de cas graves, selon ces projections, ce sont 710 enfants qui seront sévèrement atteints. Quatre devraient en céder; et des milliers seront touchés par la COVID longue durée. Lesquels ?

C'est cela, la Loto-COVID : on ignore sur qui le mauvais sort va tomber. Avec dix fois plus de cas chez les moins de 20 ans qu'à la rentrée 2020, l'heure n'est pas aux économies : octroyer aux écoles les fonds nécessaires au maintien des bulles-classes, au moins au dîner, s'avère essentiel pour diminuer la transmission chez cette population non vaccinée.

Le gouvernement Legault a-t-il dépensé l'entièreté des 432 millions du fédéral destinés aux écoles l'an dernier ?

Nul ne le sait. Et pourquoi attendre que les unités pédiatriques débordent pour agir ? Annoncer en grande pompe une stratégie de vaccination pour les 5 à 11 ans alors qu'aucun vaccin n'est encore homologué pour cette population ne règle rien pour cet automne.

L'expérience pandémique nous a maintes fois démontré que l'attentisme s'avère lourd de conséquences. La D^{re} Marie-Michelle Bellon, médecin dans une unité COVID et membre de COVID-STOP, rappelle que c'est encore plus vrai avec le variant Delta. « Le Delta est si contagieux que, quand on se rend compte qu'on s'est trompé et qu'on veut rétro pédaler, il est trop tard. » Rétro pédalons pendant qu'il est encore temps.

ACTUALITÉS

Une vague d'anxiété sur les campus universitaires

Des professeurs et des étudiants réclament la liberté d'enseigner et d'étudier à distance

MARCO FORTIER
LE DEVOIR

C'était le rêve de bien des étudiants et des professeurs : enfin un retour sur les campus, après un an et demi d'enseignement à distance ! Finis l'isolement, la détresse et le manque de motivation. La reprise des cours en présence dans les universités, en plein début de quatrième vague, entraîne toutefois une poussée d'anxiété parmi les étudiants et le personnel.

Les universitaires ont perdu l'habitude de venir en classe, après 18 mois de cours principalement virtuels. Certains ont ressenti un malaise en se trouvant pour la première fois depuis longtemps en présence de beaucoup de monde, sans distanciation, dans un endroit fermé. Y compris dans les transports en commun.

Dès la première journée du retour sur le campus, mercredi, le Syndicat général des professeurs et professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM) a adopté à l'unanimité, en assemblée générale, deux résolutions qui témoignent d'une inquiétude indéniable : les profs réclament des lecteurs de CO₂ dans toutes les classes ainsi que des tests de ventilation, comme dans les écoles primaires et secondaires. Ils veulent aussi un compte rendu des travaux menés pour assurer la qualité de l'air en vue de la rentrée.

Les professeurs revendiquent aussi le droit de choisir le format de leurs cours — en présence, à distance, en formule hybride ou bimodale — malgré la directive de revenir en classe. Le syndicat presse le recteur de « changer de cap pour éviter une rupture du lien de confiance de ses membres envers la direction ».

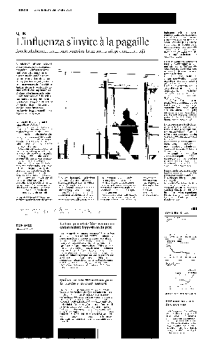
« Pour plusieurs de nos membres, l'anxiété l'emporte sur le désir de revenir en présence », dit Audrey Laplante, présidente du SGPUM.

« Le gouvernement a fait un bon travail pour sensibiliser les gens aux dangers de la maladie, ajoute la professeure à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'UdeM. L'idée de se retrouver dans une classe ou dans un amphithéâtre avec 50, 100, 200 ou 400 étudiants fait peur à bien des gens. »

Plus de 86 % des étudiants d'université ont eu leur deuxième dose de vaccin ou sont en voie de l'obtenir, selon les données du Bureau de coopération interuniversitaire. De l'avis général, tout porte à croire que le personnel est aussi largement vacciné. Le masque est obligatoire en tout temps, y compris en classe, sauf pour manger. Le passeport vaccinal sera requis pour des activités parascolaires ou sportives.

Angoisse chez des étudiants

La montée du variant Delta, plus contagieux que le virus d'origine, provo-



que néanmoins des inquiétudes. Même les étudiants, qui font partie d'un groupe d'âge moins à risque que leurs aînés de développer des complications de la COVID-19, ressentent une certaine angoisse.

« Je ne suis pas quelqu'un qui est anxieux dans la vie, mais j'appréhende la rentrée qui s'en vient mardi. Est-ce que les gens vont garder leurs distances ? Est-ce qu'ils vont porter le masque ? » lance Jules Plante, étudiant de dernière année au baccalauréat en science politique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

« Le gouvernement demande aux employeurs de garder leurs employés à distance, mais il ouvre les universités. Je me sens comme si on envoyait les jeunes vaccinés en classe pour voir si ça fonctionne bien », ajoute-t-il.

Jules Plante a signé une pétition d'étudiants de l'UQAM qui réclament l'enseignement comodal — les étudiants qui le souhaitent pourraient suivre à distance les cours donnés en classe par leur professeur qui se filme — pour la session d'automne. Au moment où ces lignes étaient écrites, 3707 étudiants (sur plus de 39 000) avaient signé la pétition.

L'étudiant reconnaît que l'enseignement virtuel lui ferait gagner du temps. Il habite à Deux-Montagnes, dans la couronne nord de Montréal. Le train de banlieue du secteur a cessé de rouler pour la durée des travaux de construction du REM. Jules Plante estime qu'aux heures de pointe, il devrait passer trois heures par jour dans les navettes temporaires qui font l'aller-retour vers le centre-ville.

Un retour nécessaire

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), qui représente notam-

ment 12 000 chargés de cours d'université, note la même anxiété dans ses rangs. « Il y a beaucoup d'incertitude qui laisse planer un gros nuage de menaces sur la session. Est-ce qu'on va rester en présence ? » souligne Caroline Quesnel, présidente de la FNEEQ-CSN.

Malgré la lourdeur de la rentrée, le syndicat « adhère totalement » au mot d'ordre d'un retour sur les campus donné par la ministre de l'Enseignement supérieur, Danielle McCann. « Pour nous, il est essentiel que cette session soit en présence. On veut créer un véritable lien avec la classe. C'est pour ça qu'on enseigne. On a beaucoup souffert de l'enseignement à distance », dit-elle, en insistant pour que le personnel ayant des problèmes de santé puisse enseigner à partir de la maison.

De son côté, devant les craintes des étudiants et des professeurs, l'Université de Montréal affirme avoir tout mis en œuvre pour assurer un retour en présence sûr pour tout le monde.

« Des mesures d'accommodement ont été offertes aux professeurs et aux chargés de cours dont la condition médicale présente un risque particulier [...]. Nous avons aussi entendu les préoccupations des étudiants, qui sont majoritaires à souhaiter un retour sécuritaire au présentiel », indique Julie Gazaille, attachée de presse de l'Université de Montréal.

Elle précise que 90 % des salles de cours de l'établissement ont un système de ventilation mécanique. « Pour les 10 % restants, il y a toujours la possibilité d'une ventilation naturelle », ajoute-t-elle. Les mesures récentes des taux de CO₂ « montraient que la qualité de l'air était adéquate dans tous les bâtiments testés ». Quant aux systèmes de ventilation, de chauffage et de climatisation, ils « font l'objet d'un entretien régulier ».

ACTUALITÉS

BIENTÔT DES « GROUPES STABLES » AU PRIMAIRE ?

MARIE-EVE MORASSE
LA PRESSE

La Santé publique de Montréal « préconise des ajustements » aux mesures déjà annoncées dans les écoles pour réduire les contacts entre élèves, mais assure qu'elle n'envisage pas un retour au concept des bulles-classes pour l'instant.

Des discussions avec le milieu scolaire ont eu lieu dans les derniers jours pour savoir ce qui pouvait être fait pour réduire le nombre de cas, dit Éric Forest, conseiller aux relations médias de la Direction régionale de santé publique de Montréal.

En raison de la disparition des bulles-classes cette année, un cas positif qui l'an dernier aurait généré cinq contacts peut maintenant en générer une cinquantaine. On aimerait donc que les groupes soient les plus stables possibles à l'intérieur des écoles, explique-t-il.

« Par exemple, les classes de première année A et B pourraient rester ensemble à l'intérieur plutôt que de mélanger six groupes », explique Éric Forest, qui cite également l'exemple des services de garde. Il insiste : pour l'instant, ce n'est pas une recommandation et il n'est pas question d'un retour aux bulles-classes.

À l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire, on indique que certains centres de services scolaires de la métropole ont demandé aux directions d'école de tenter de se rapprocher le plus possible du concept des bulles-classes, sans toutefois l'imposer.

En date du 31 août, il y avait deux éclosions en milieu scolaire, indique-t-on à la Santé publique de Montréal, qui précise en outre que le ministère de la Santé et des Services sociaux permet aux régions de formuler des recommandations supplémentaires.

À Montréal, seuls les élèves du préscolaire ne portent pas de masque en classe. Qui doit être isolé dans une classe de maternelle quand un élève est déclaré positif à la COVID-19 ? En point de presse plus tôt cette semaine, le ministre de l'Éducation a déclaré que « la perspective de la Santé publique nationale est bien davantage de garder les élèves à l'école que de faire des retraits automatiques comme l'année passée, et ça s'applique aussi au préscolaire ».

**GENEVIÈVE
PETTERSEN**



Animatrice radio et chroniqueuse

Laissez nos enfants tranquilles

Hier, en rentrant de QUB, j'ai été dépassée par une voiture. Sur la vitre arrière de l'auto, un autocollant : « *Fuck you Legault* ». Autour, d'autres automobilistes fanfaronnaient et félicitaient le conducteur du véhicule de s'afficher ainsi.

UN CLIMAT DE PEUR

Rendue à la lumière, je me suis retrouvée à côté de ces conducteurs. Mon regard a croisé celui de l'homme au collant. C'était un gars bien ordinaire, mais je me suis sentie mal. Comme samedi dernier, lorsque j'ai croisé des manifestants (pas tous) qui insultaient les passants qui portaient un masque.

Si, moi, une femme de 39 ans, je me sens aussi petite dans mes culottes lorsque je croise des antivax qui s'affichent et qui font leurs gros bras, imaginez ce que ça peut faire à un enfant de huit ans.

UNE RENTRÉE GÂCHÉE

Et bien, ça n'a pas arrêté un groupe de complotistes de manifester devant une école PRIMAIRE de Lanaudière le jour de la rentrée. Ce monde-là n'a pas choisi de revendiquer devant un édifice gouvernemental ou devant le bureau de leur député. Non. Ils se sont dit qu'une école était le lieu tout indiqué pour s'insurger contre les mesures sanitaires. Des parents et des collègues de travail m'ont aussi raconté que des profs, une infime minorité de profs, on s'entend, profitent de l'audience captive de leur classe pour émettre des bémols sur la vaccination, se vantant même parfois de ne pas être vaccinés (96 % des profs le sont, je le rappelle). Je ne passerai pas par quatre chemins. Ceci, et tout ce climat de peur qui sévit présentement dans nos rues et même, dans les transports en commun, c'est de l'intimidation, voire du harcèlement.

Tu ne veux pas te faire vacciner ? Reste chez vous. Tu ne veux pas que ton enfant soit vacciné et tu trouves que de lui faire porter un masque à l'école relève de la torture ? Scolarise-le à la maison. Je n'ai aucun problème avec ça. Mais arrête d'écœurer le monde. Et laisse les enfants en dehors de ça.

✉ genevieve.pettersen@quebecormedia.com





Enseignement supérieur

Québec investit 450 millions pour la réussite

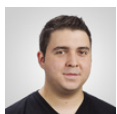


PHOTO KARENE-ISABELLE JEAN-BAPTISTE, LA PRESSE

Le plan comporte 19 mesures, comme la promotion et la valorisation des études supérieures, l'amélioration de l'accueil et de l'intégration des étudiants et des mesures pour faciliter le passage du secondaire au cégep, ou du cégep à l'université.

(Québec) Le gouvernement Legault investit 450 millions sur cinq ans afin de mettre en place un plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur. L'objectif est de rehausser d'ici 2022-2023 de 1,5 % la proportion de Québécois âgés de 25 à 64 ans qui détiennent un diplôme collégial ou universitaire.

Publié le 2 septembre 2021 à 11h34 | Mis à jour à 13h38



HUGO PILON-LAROSE
LA PRESSE

**MARIE-EVE MORASSE**

LA PRESSE

Parallèlement, Québec a aussi mandaté un groupe de travail pour se pencher sur la maîtrise de la langue française chez les étudiants des cégeps et universités.

La ministre de l'Enseignement supérieur, Danielle McCann, a détaillé mercredi ce plan comportant 19 mesures, comme la promotion et la valorisation des études supérieures, l'amélioration de l'accueil et de l'intégration des étudiants et des mesures pour faciliter le passage du secondaire au cégep, ou du cégep à l'université, entre autres. Concernant la maîtrise du français, M^{me} McCann dit vouloir « un diagnostic, savoir pourquoi on a cette difficulté ».

Les taux de succès de l'épreuve uniforme de français que doivent passer les étudiants à la fin de leurs parcours collégial « ne sont pas à la hauteur » de ce qui serait souhaité par Québec, a-t-elle observé.

« J'ai demandé qu'un groupe de travail se penche [sur la question] : pourquoi on a cette difficulté ? Je veux vraiment qu'on améliore l'apprentissage et la maîtrise du français. Je pense que c'est la voie de passage pour qu'on améliore le taux de diplomation », a déclaré Danielle McCann. Elle a qualifié le dossier de « très important » et a rappelé que peu importe la discipline étudiée, la maîtrise du français est essentielle.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

La ministre de l'Enseignement supérieur, Danielle McCann.

Québec rappelle aussi que les emplois hautement qualifiés, c'est-à-dire qui requièrent un diplôme d'études collégiales ou universitaires, « représentent la plus grande part de l'emploi au Québec et que leur proportion augmentera au cours des prochaines années ». Au même moment, la part des emplois peu qualifiés sur le marché du travail sera en régression.

De plus, « la comparaison du niveau de scolarité de la population du Québec avec celui de la population de l'Ontario et de l'ensemble du Canada révèle que la population québécoise accuse un certain retard ». En 2019, la proportion de Québécois âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme universitaire était de 29 %, comparativement à 32 % dans l'ensemble du Canada et de 35 % en Ontario.

Des enjeux dès le secondaire

Pour Yves de Repentigny, qui enseigne la biologie au Cégep du Vieux Montréal et qui est vice-président de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), les enseignants ont d'abord et avant tout besoin de temps pour mieux encadrer et soutenir les élèves.

« La réussite, ça passe par plus de temps consacré à chaque étudiant. Si j'ai trop de copies à corriger, trop d'élèves à encadrer, je n'aurai pas le temps à consacrer à toutes les innovations » que la ministre veut mettre en place, a-t-il plaidé jeudi.

M. de Repentigny rappelle aussi qu'une proportion selon lui trop élevée d'étudiants échoue leurs examens ministériels en français au secondaire. Ces élèves arrivent dans le réseau collégial avec d'importantes lacunes.

« Dans le cas des épreuves ministérielles uniques de secondaire 4 et 5, [environ] un étudiant sur quatre essuie un échec, y compris en français. Dans le cas de cette matière, de 2013 à 2018, dans le réseau public, le taux de réussite de l'épreuve de secondaire 5 a oscillé entre 74 % et 76 %, sauf en 2014, où il a été de 69 % », illustre la FNEEQ dans son mémoire remis dans le cadre du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur.

Un deuxième plan pour la santé mentale

M^{me} McCann a également rappelé jeudi les grandes lignes d'un deuxième plan d'action présenté plus tôt cette année, celui-ci concernant la santé mentale étudiante en enseignement supérieur. Ce plan prévoit des investissements de près de 60 millions sur cinq ans Québec et doit notamment permettre d'« embaucher encore plus de ressources » dans le réseau.

« Au Québec, on observe un déclin de la santé mentale de la population étudiante depuis les années 1990. À cet effet, une étude menée à l'automne 2018 par l'Union étudiante du Québec (UEQ) démontre que 58 % de la population étudiante universitaire présente des niveaux élevés de détresse psychologique. Par ailleurs, 19 % des étudiants universitaires auraient des symptômes dépressifs suffisamment sévères

pour nécessiter un soutien d'ordre médical ou psychologique », rappelle la ministre dans son plan d'action.

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.

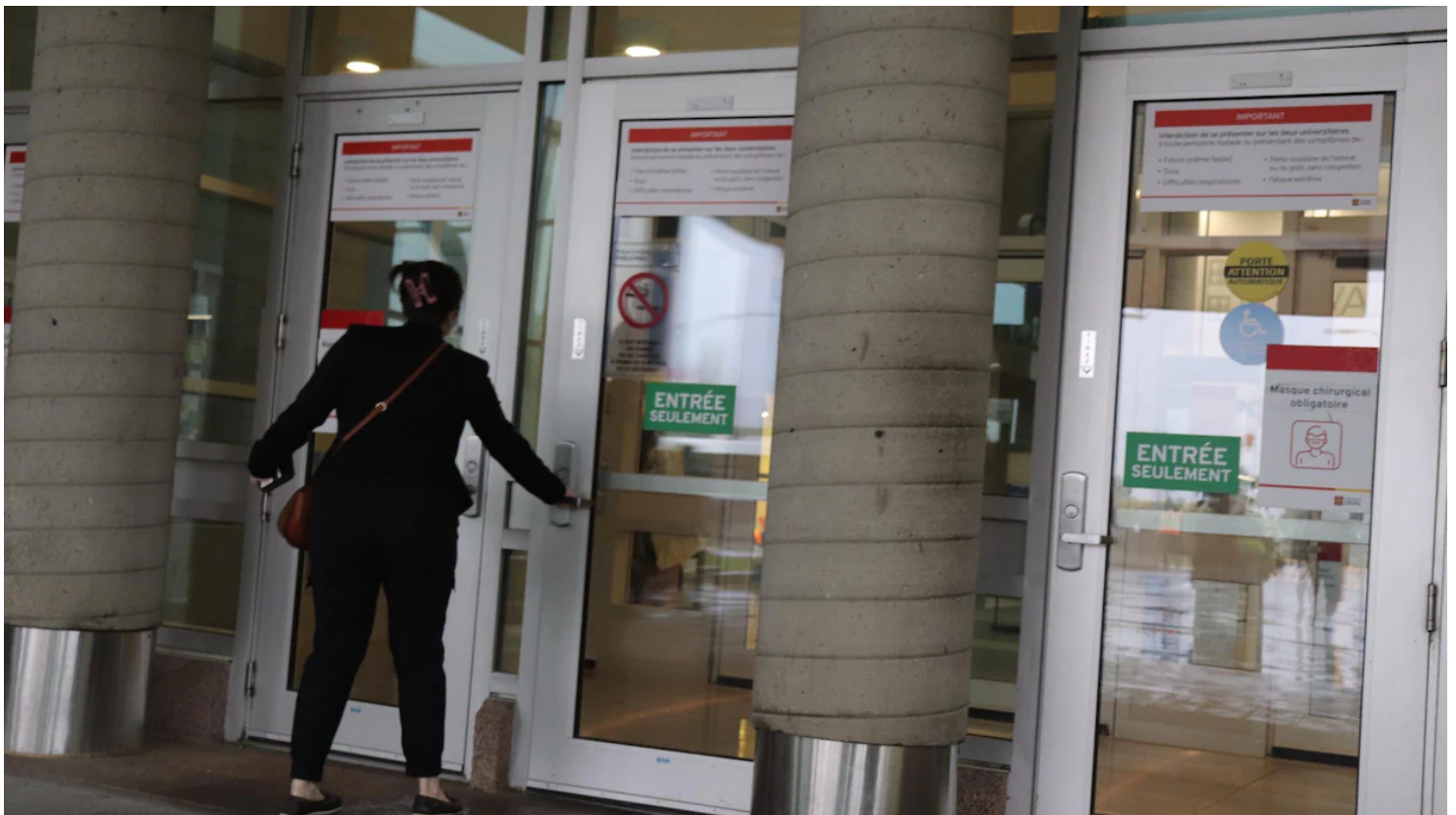
POLITIQUE PROVINCIALE

Enseignement supérieur : Québec investit 510 M\$ pour la réussite et la santé mentale

Publié le jeudi 2 septembre 2021 à 13 h 41

Mis à jour le jeudi 2 septembre 2021 à 18 h 42

L'Union étudiante du Québec doute toutefois des sommes investies en santé mentale, une fois échelonnées sur cinq ans et réparties dans les 66 établissements postsecondaires de la province.



La ministre de l'Enseignement supérieur du Québec a annoncé des investissements de 60 millions en santé mentale (archives).
Photo : Radio-Canada/Guillaume Croteau-Langevin

UN TEXTE DE CHARLES-ÉMILE L'ITALIEN-MARCOTTE ET MARIE-ÈVE ARSENAULT

Le gouvernement du Québec investira 510 millions de dollars dans les 18 universités et 48 cégeps de la province ces cinq prochaines années. De cette somme, 410 millions seront consacrés à la réussite scolaire et 60 millions à la santé mentale.

Le plan d'action sur la réussite et la santé mentale « *va servir à faire un changement important au niveau de la culture des campus* », soutient la ministre de l'Enseignement supérieur du Québec, Danielle McCann, en entrevue à [Midi info](#).

Les grandes lignes du plan d'action pour la santé mentale des étudiants avaient été présentées par la ministre McCann au printemps dernier.

Les nouvelles sommes annoncées jeudi serviront à sa mise en œuvre, avec pour objectifs de favoriser la promotion de la santé mentale, d'augmenter le soutien à la population étudiante et de bonifier l'offre de services.

« On veut s'inspirer des meilleures pratiques. On veut faire de la prévention. On veut dépister davantage les étudiants qui pourraient avoir des difficultés au niveau de la santé mentale. Et on veut absolument augmenter l'offre de services. »

— Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur du Québec



La ministre de l'Enseignement supérieur, Danielle McCann, espère que les sommes annoncées favoriseront un changement de culture sur les campus (archives). Photo : Radio-Canada/Ivanoh Demers

Selon la ministre McCann, un investissement de 10 millions de dollars dans les cégeps l'an dernier a porté ses fruits, permettant une réduction des listes d'attente pour des services psychosociaux de 27 % en l'espace de quelques mois.

« Là, on augmente nos investissements, donc on veut diminuer d'autant plus les listes d'attente dans les cégeps et les universités », explique-t-elle.

Accroître l'accès à l'enseignement supérieur

Le volet réussite du plan d'action vise quant à lui à améliorer l'accessibilité de l'enseignement supérieur, de façon à augmenter la fréquentation des cégeps et des universités du Québec.

Mme McCann veut par exemple que la transition entre le secondaire et le collégial, et entre le collégial et l'université, soit plus harmonieuse. Il s'agirait, selon elle, de favoriser au maximum l'intégration et la reconnaissance des acquis.

Les établissements seront également appelés à créer des « équipes multidisciplinaires dans les collèges et à améliorer l'encadrement des étudiants dans les universités », mentionne Mme McCann. Chaque établissement devra faire le suivi de ses objectifs, de ses cibles et de ses indicateurs en matière de réussite.

« La réussite devient un sujet d'étude et de recherche à part entière. »

– Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur du Québec

La ministre souhaite également intensifier les formations qui favorisent la conciliation travail-études, de même qu'augmenter le nombre de formations accélérées.

Un plan accueilli avec réserves

Si l'Union étudiante du Québec (UEQ) se « réjouit » des deux plans d'action présentés jeudi, elle s'interroge toutefois sur la hauteur des sommes investies en santé mentale, une fois échelonnées sur cinq ans et réparties dans les 66 établissements postsecondaires de la province.

« Les investissements en santé mentale ne représentent que 12 millions de dollars par année, répartis entre 18 universités et 48 cégeps. Cette division de l'argent nous fait douter de la suffisance des sommes investies pour répondre aux besoins dans les milieux », a déclaré le président de l'organisation, Samuel Poitras, par voie de courriel.

Le plan d'action de 60 millions en santé mentale est assorti d'investissements annuels s'élevant à 7,2 millions pour les universités, ce qui équivaut à environ 400 000 \$ par an par établissement.

Au niveau collégial, la Fédération des cégeps se dit quant à elle « très satisfaite » du plan pour la santé mentale, qualifiant l'octroi du financement d'« adéquat » et de « stable ». Les cégeps bénéficieront de 4,8 millions par année, soit environ 100 000 \$ par établissement.

Du côté des enseignants des cégeps, on invite le ministère à « *ne pas répéter les erreurs du passé* » quant aux cibles de réussite, dans le contexte où « *les acquis scolaires ont été fragilisés par les cours à distance* ».

« *Fixer des cibles de réussite irréalistes risque d'augmenter inutilement la pression sur des profs également épuisés par 18 mois de pandémie* », a indiqué par communiqué Lucie Piché, présidente la Fédération des enseignantes et des enseignants de cégep.

À lire aussi :

- [Des services en santé mentale pour accompagner les étudiants québécois à la rentrée](#)
- [« Troublantes » proportions d'universitaires en détresse et aux idées suicidaires](#)
- [Trois fois plus d'élèves avec des symptômes d'anxiété ou de dépression qu'en 2020](#)

Vous êtes témoin d'un événement?
CLIQUEZ ICI »

Vous avez une coquille à signaler?
CLIQUEZ ICI »

POLITIQUE PROVINCIALE



Politique provinciale

Menace de grève imminente des travailleurs du secteur public au N.-B.



Réseau routier

Une pétition pour une route 144 plus sûre à Onaping

P.L. 59 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

LES ÉLUS AJUSTENT LES DISPOSITIONS ET LES DÉFINITIONS

(LCP) Au fil de l'étude détaillée du projet de loi 59 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, le ministre Jean Boulet, et les autres membres de la Commission de l'économie et du travail font le ménage dans les définitions de la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

Les temps changent et certaines définitions ont dû être rayées du lexique de la LSST. Ainsi, la définition de « bâtiment » est disparue. Il n'y a plus de « centre hospitalier » ni de « centre local de services communautaires ».

En revanche, le législateur introduit un « intervenant en santé au travail ». De même, la définition de comité de santé et de sécurité a été adaptée.

Dorénavant, une « matière dangereuse » constituera en raison de ses propriétés un danger non seulement pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique, mais aussi pour l'intégrité psychique des travailleuses et travailleurs.

Une « matière dangereuse » diffère du « produit dangereux » qui pour sa part est « un produit, un mélange, une matière ou une substance » dont la nature est fixée par un règlement adopté par le gouvernement.

Par ailleurs, un « contaminant », c'est « une matière solide, liquide ou gazeuse, un micro-organisme, un son, une vibration, un rayonnement, une chaleur, une odeur, une radiation ou toute combinaison de l'un ou l'autre généré par un équipement, une machine, un procédé, un produit, une substance, ou une matière dangereuse et qui est susceptible d'altérer de quelque manière la santé ou la sécurité des travailleurs ».

P.L. 59 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LIEUX DE TRAVAIL, CHANTIERS, ÉTABLISSEMENTS, DITES-VOUS?

(LCP) Quand on pense à la santé et la sécurité du travail, on ne peut faire autrement que d'imaginer comme lieu de travail des chantiers de construction peuplés de solides gaillards... La réalité est peut-être plus complexe.

Rien ne sert de feuilleter le dictionnaire. Pendant l'étude détaillée du projet de loi 59 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, ce sont les élus de la Commission de l'économie et du travail et le ministre Jean Boulet qui ont établi qu'un « lieu de travail » est « un endroit où, par le fait ou à l'occasion de son travail, une personne doit être présente, y compris un établissement et un chantier de construction ».

Mais au fait, un « chantier de construction », c'est quoi? D'après le législateur : c'est précisément « un lieu où s'effectuent des travaux de fondation, d'érection, d'entretien, de rénovation, de réparation, de modification ou de démolition de bâtiments ou d'ouvrages de génie civil exécutés sur les lieux mêmes du chantier et à pied d'œuvre ».

Cela comprend, « les travaux préalables d'aménagement du sol, les autres travaux déterminés par règlement et les locaux mis par l'employeur à la disposition des travailleurs de la construction à des fins d'hébergement, d'alimentation ou de loisirs ».

Un « établissement » peut évoquer une école, un hôpital, peut-être un CHSLD. Mais dans le langage du travail, c'est plutôt « l'ensemble des installations et de l'équipement groupés sur un même site et organisés sous l'autorité d'une même personne ou de personnes liées, en vue de la production ou de la distribution de biens ou de services, à l'exception d'un chantier de construction ».

Ce terme comprend « notamment une école, une entreprise de construction ainsi que les locaux mis par l'employeur à la disposition du travailleur à des fins d'hébergement, d'alimentation ou de loisirs, à l'exception cependant des locaux privés à usage d'habitation ».

leSoleil

La pandémie a été particulièrement dure pour les ados souffrant de troubles alimentaires

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
LE SOLEIL

Cela fait plus d'un an que l'on craint que le stress de la pandémie et de la distanciation sociale finisse par peser sur la santé mentale des jeunes. Et des chercheurs montréalais viennent d'identifier un groupe pour qui les 18 derniers mois ont été particulièrement difficiles : les ados souffrant de troubles alimentaires (anorexie, boulimie, etc.).

Une équipe dirigée par Drs Nicholas Chadi et Olivier Drouin, tous deux rattachés à l'Université de Montréal, a compté les visites à l'urgence causées par des troubles de santé mentale chez les 12-17 ans pendant toute l'année 2020 au CHU Sainte-Justine et à l'Hôpital pour enfants de Montréal. Leurs résultats ont été publiés récemment dans le *Journal of Adolescent Health*. Comme d'autres études, ils ont observé une forte baisse des visites au printemps 2020 (entre 40 et 70 %), suivie d'une hausse marquée. Pendant la deuxième moitié de 2020, le nombre de consultations aux urgences psychiatriques par des ados s'est maintenu légèrement, mais continuellement au-dessus de la moyenne des années 2018-2019 (autour de 10 à 20 % de plus, ça variait d'un mois à l'autre), mais l'écart était dans l'ensemble trop faible pour être significatif d'un point de vue statistique.

Or pour les visites à l'urgence causées par des troubles alimentaires, la hausse fut spectaculaire : 62 % de plus que la moyenne, ce qui est très significatif. «On a continué à collecter des données pour voir ce qui se passe en 2021, et pour les six premiers mois de cette année, la tendance se maintient, avec encore une fois une grosse augmentation pour les troubles alimentaires», a ajouté Dr Chadi, qui est le premier auteur de l'étude, lors d'une entrevue.

Alors pourquoi est-ce que l'anorexie, la boulimie et les autres problèmes apparentés ont poussé tellement plus d'ados vers les urgences que les autres troubles mentaux ? Les mécanismes derrière tout ça n'ont pas encore été bien élucidés, mais Dr Chadi suggère que «étant moi-même clinicien dans un programme de troubles alimentaires, je pense que ce qui a été marquant au début de la pandémie, c'est que les jeunes ont passé énormément de temps sur leurs écrans et sur les réseaux sociaux. Et on sait que le déclencheur des troubles alimentaires, c'est souvent la

comparaison avec d'autres, alors quand on passe plus de temps que d'habitude à regarder des vedettes et des modèles au corps mince, et quand en plus on perd sa routine et ses activités physiques, ça peut être la goutte qui fait déborder le vase et qui va mener un ado à l'urgence».

Psychiatre de l'enfance et de l'adolescence, et responsable de la clinique des troubles alimentaires des moins de 18 ans du CIUSSS de la Capitale-Nationale, Dre Nathalie Gingras (qui n'a pas participé à l'étude) dit avoir constaté sur le terrain exactement les mêmes tendances que celles qui se dégagent de l'article de Dr Chadi. Elle ajoute que le phénomène a également été observé ailleurs dans le monde, notamment dans des études australienne et italienne.

Une autre explication possible à cette vulnérabilité plus grande des ados souffrant de troubles alimentaires est que «c'est difficile de faire un suivi à distance avec ces gens-là, enchaîne Dre Gingras. Ils ne reconnaissent pas toujours leur maladie et il faut suivre aussi certains paramètres physiques. Et là, on s'est mis à faire de la télémedecine, ce qui a eu des avantages pour certains, mais ça a compliqué le suivi des troubles alimentaires. [...] Et une autre chose à considérer, c'est que les gens qui font des troubles alimentaires sont souvent plus insécures que la moyenne. Alors ils se font un cadre rigide avec l'école, un régime d'entraînement, etc. Tout le monde a besoin de ça, mais c'est particulièrement important pour eux et là, tout d'un coup, ils se sont retrouvés sans cadre.»

Professeure à l'École de psychologie de l'Université Laval, Isabelle Denis, qui n'a pas participé à l'étude elle non plus, la qualifie pour sa part de «très intéressante». Selon elle, la baisse des visites à l'urgence pour des causes psychiatriques du printemps 2020 pourrait s'expliquer par le fait que «les jeunes ont eu, à ce moment, une certaine baisse de «pression» ou de stress reliée à leurs activités habituelles (p.ex., école, activités parascolaires, travail, etc.), ce qui semble avoir eu pour effet de diminuer certains symptômes associés à la santé mentale, notamment l'anxiété.»

Le rebond qui a suivi pourrait quant à lui être dû au stress venant de l'adaptation aux mesures sanitaires. Plusieurs «études démontrent également que le stress des parents a une influence très importante sur le stress des enfants», précise Mme Denis.

laTribune

Un coup de pouce pour 115 familles de Memphrémagog

CLAUDE PLANTE
La Tribune

Pour la quatrième édition de la distribution d'une aide alimentaire aux familles des élèves les plus vulnérables de la MRC de Memphrémagog, 115 familles ont été ciblées.

Elles recevront des denrées d'une valeur approximative de 250 \$. La distribution des paniers aura lieu le dimanche 12 septembre à partir du Provigo Le Marché de Magog.

L'organisation du Souper du Partage et le Centre de services scolaire des Sommets (CSSDS) s'unissent encore une fois pour offrir cette aide alimentaire, a-t-on annoncé jeudi avant-midi à Magog.

« Nous sommes ravis de poursuivre ce partenariat avec le Centre de services scolaire des Sommets. Ce projet s'inscrit dans notre mission de supporter de manière ponctuelle les familles nécessitant de l'aide alimentaire », a expliqué Stéphane Bégin, président du Souper du Partage.

« Nous croyons que la rentrée scolaire est une période où la pression financière est grande pour les familles. Il est donc tout naturel de supporter à nouveau ce programme avec l'aide de nos partenaires. »

Les directions d'école ont été en mesure d'identifier les élèves dont les familles bénéficieront de cette initiative. Le tout est fait avec discrétion afin de ne pas stigmatiser les élèves dans le besoin, assurent les organisateurs.

Plusieurs membres du personnel du CSSDS et des bénévoles du Souper du Partage participeront à la confection et à la distribution de ces paniers. En raison de la pandémie, les mesures sanitaires seront appliquées judicieusement pour protéger les bénévoles et les familles qui recevront l'aide alimentaire.

« Malheureusement, nous sommes à même de constater que plusieurs élèves du Centre de services scolaire des Sommets ne mangent pas à leur faim. Ces enfants arrivent à l'école le ventre creux », a déclaré Édith Pelletier,

directrice générale du CSSDS.

« C'est alors très difficile pour eux d'être disponibles pour faire des apprentissages. Grâce aux partenaires qui nous accompagnent dans ce beau projet, nous pouvons soutenir plusieurs familles afin qu'elles puissent partir l'année scolaire du bon pied. »

Synergie

Cette distribution de paniers est rendue possible grâce à la synergie des parties impliquées, au commanditaire Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog et à la générosité de partenaires du milieu, a-t-on insisté.

Ainsi, la Banque alimentaire Memphrémagog supportera également cette initiative en fournissant des aliments frais et des denrées non périssables qui seront ajoutés aux paniers déjà bien garnis. Le député d'Orford Gilles Bélanger et le Comptoir familial de Magog contribuent aussi financièrement au projet, tout comme le Tournoi de golf du conseil municipal de Magog qui a remis une partie de ses profits.

« La jeunesse et l'éducation font partie de nos priorités. La rentrée scolaire est une période de l'année importante, mais parfois difficile pour nos jeunes et leurs familles », commente Maxime Ferland, président de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog.

« Être capable de manger est tout à fait indispensable pour que notre système fonctionne et puisse se développer. C'est d'autant plus important pour nos jeunes élèves qui sont en pleine croissance. »

leDroit

«Il manque de tout» pour les profs de l'école secondaire 040

JUSTINE MERCIER
Le Droit

Le personnel de la nouvelle école secondaire 040 du secteur Aylmer, temporairement installée dans les locaux d'une école primaire flambant neuve, se retrouve au cœur de ce qui est décrit comme un «festival de l'improvisation». Les enseignants déplorent que dans les locaux qui leur sont réservés, ils doivent carrément s'asseoir sur le plancher, avec leur ordinateur portable sur les genoux. «Il manque de tout», déplore la présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO), Suzanne Tremblay. Le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) affirme pour sa part que malgré le retard dans la livraison de mobilier, le personnel a accès à «plusieurs locaux» équipés de chaises et de bureaux.

En décembre dernier, il est devenu clair pour le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) que l'école secondaire 040, fraîchement érigée près du centre aquatique Paul-Pelletier, ne serait pas prête à accueillir des élèves à temps pour la présente rentrée. Comme plan B, le CSSPO a décidé que le personnel et les élèves de l'école secondaire 040 allaient s'installer temporairement dans l'école primaire 036, elle aussi toute neuve, dans le quartier du Plateau. Les élèves devant fréquenter cette école primaire ont ainsi été répartis dans d'autres établissements des environs pour l'automne.

Rentrée chaotique

La rentrée est toutefois chaotique pour les employés de la nouvelle école secondaire. Un membre du personnel a raconté au Droit que bien peu de choses sont prêtes. Quand les employés ont commencé à travailler, la semaine dernière, ils ont rapidement dû bifurquer vers le télétravail – il n'y avait aucun réseau téléphonique, pas de Wi-Fi et pas de mobilier pour eux dans l'école primaire où ils doivent demeurer tout l'automne. Ceux qui avaient besoin de photocopies pour préparer la rentrée ont dû se rendre à l'école secondaire Grande-Rivière pour les effectuer.

L'Internet sans fil a été installé mardi de cette semaine. Les élèves ont des pupitres, mais en date de jeudi matin, les membres du personnel enseignant n'avaient toujours pas de mobilier dans les salles qui leur sont réservées. «Les profs sont assis en Indien sur le plancher avec leur lunch par terre et leur laptop sur eux», a raconté un

membre du personnel sous le couvert de l'anonymat.

« On veut bien faire, mais on a l'impression qu'au niveau du CSS, on aurait pu poser certains gestes pour faciliter un peu plus la rentrée, et on ne l'a pas fait. »

– Suzanne Tremblay

Manque de matériel

La même personne relate que les enseignants n'ont toujours pas reçu les cahiers dont ils ont besoin pour leurs cours. «Il faut planifier un début d'année, mais on n'a rien pour planifier», déplore-t-elle.

La présidente du SEO, Suzanne Tremblay, a été avisée de la situation mercredi. «[Les enseignants] ont un peu l'impression d'être abandonnés», dit-elle. La présidente du syndicat rapporte que certaines classes n'ont pas encore de tableau interactif. Pour les tableaux effaçables à sec, il n'y a pas assez de crayons pour tous les enseignants, ajoute-t-elle.

«Ils ont fait des demandes pour des clés de correction des cahiers d'exercices et des codes web, mais ils n'ont pas encore accès à ça», ajoute Mme Tremblay.

Le CSSPO a réagi jeudi après-midi en déplorant «que la rentrée soit qualifiée de chaotique pour le personnel de l'école secondaire 040». «Bien que la livraison du mobilier du personnel accuse du retard, plusieurs locaux, équipés de chaises et de bureaux, sont mis à leur disposition, a ajouté le CSSPO. Aucun membre du personnel n'est tenu de travailler, de manger ou de s'asseoir sur le plancher. Les membres du personnel disposent également du matériel nécessaire pour débiter l'année scolaire et offrir des services éducatifs de qualité aux élèves. Le CSSPO a à cœur le bien-être de son personnel et n'a ménagé aucun effort pour que l'école soit prête pour la rentrée scolaire.»

«On va interpeller le CSS»

Suzanne Tremblay soutient que la situation actuelle vient ajouter une couche de complexité à cette rentrée chamboulée par les consignes sanitaires, le tout dans une école toute neuve où tout le monde doit s'adapter.

«On veut bien faire, mais on a l'impression qu'au niveau du CSS, on aurait pu poser certains gestes pour faciliter un peu plus la rentrée, et on ne l'a pas fait,

expose la présidente du SEO. [...] On va interpeller le CSS sur ce dossier-là afin qu'ils travaillent à mettre en place des solutions le plus rapidement possible, ne serait-ce que de mettre des tables temporaires dans la salle des professeurs par exemple. Il manque de tout. Il manque du matériel de base.»



INFO

Des milliers d'étudiants étrangers coincés par Immigration Canada

Les longs délais du gouvernement fédéral pour traiter les demandes mettent en péril l'arrivée au pays de ces jeunes. Universités et cégeps haussent le ton contre Ottawa.



Les longs délais de traitement pour l'obtention d'un permis d'études pénalisent de nombreux étudiants étrangers.

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS

Romain Schué

4 h 00 | Mis à jour à 6 h 35

« C'est très stressant. Je n'ai pas de plan B ». Au téléphone, Jasmine Koceir ne cache pas son inquiétude.

Depuis des semaines, cette jeune Française, installée à Toulouse, attend son permis d'études pour prendre l'avion, en direction de Montréal.

Acceptée en maîtrise en didactique des langues par l'Université du Québec à Montréal (UQAM), elle avait tout prévu : « J'avais trouvé une colocation, mais j'ai dû annuler, je ne voulais pas payer un loyer dans le vide ».

« L'université m'a dit de reporter mon arrivée au prochain semestre, mais je n'ai pas envie, je ne sais pas ce que je vais pouvoir faire en attendant. Je préfère annuler mon projet au Canada. »

— Jasmine Koceir, une étudiante française

Ottawa évoque la pandémie et la crise afghane

Les universités canadiennes commencent leur session automnale la semaine prochaine au moment où des milliers d'étudiants des quatre coins du monde sont actuellement coincés, bloqués dans leur pays.

Impossible pour eux de venir au Canada, faute d'un permis d'études validé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Ce dernier admet un ralentissement dans le traitement de ces demandes.

« La pandémie a eu des répercussions importantes sur le système d'immigration du Canada et nous comprenons le sentiment de frustration qu'éprouvent les demandeurs en ces moments difficiles. »

— Rémi Larivière, porte-parole d'IRCC

Dans un premier temps, indique le ministre fédéral, Ottawa a traité les demandes reçues avant le 15 mai dernier. Or, en fonction des réalités pandémiques dans différents pays, de nombreux étudiants étrangers n'ont pu respecter cette date.

« Nous comprenons que les demandeurs de permis d'études dans les pays où d'importantes restrictions liées à la COVID-19 sont en vigueur peuvent avoir rencontré des difficultés à présenter une demande complète au 15 mai, car ils n'ont peut-être pas été en mesure de fournir leurs données biométriques, leurs certificats de police ou leur preuve d'études, ou alors de subir un examen médical aux fins de l'immigration à temps », reconnaît Rémi Larivière, porte-parole d'IRCC.

Pour toutes les autres demandes, « nous ne pouvons pas garantir qu'une décision définitive pourra être rendue avant le début du trimestre d'automne », précise le ministère de l'Immigration.

La crise sanitaire n'est pas la seule raison évoquée par Ottawa. Lorsque ces étudiants tentent d'écrire à des agents d'Immigration Canada, une réponse automatique les invite à la patience.

« Afin de répondre à un volume élevé de demandes liées à la crise en Afghanistan, nous avons dû réaffecter les ressources de notre Centre de soutien à la clientèle. Cela aura un impact sur notre capacité à répondre à certaines de vos demandes », peut-on lire dans ce message.

Seules « les demandes prioritaires », liées par exemple à « la situation en Afghanistan », sont traitées, est-il mentionné.

Une « frustration » partagée par les établissements

Combien d'étudiants sont concernés? Difficile d'avoir une échelle précise, mais le nombre de personnes en attente se compte assurément en milliers à travers le Canada.

À l'UQAM, « quelques centaines de nos nouveaux étudiants internationaux sont toujours en attente de l'approbation de leur demande de permis d'études pour venir au Canada », révèle une porte-parole de l'établissement.

Les chiffres varient selon les établissements. HEC Montréal parle de « 180 étudiants en attente de leurs permis d'études ». À Sherbrooke, on attend encore entre 200 et 400 étudiants étrangers.

« Le retard de traitement est important. Nous demeurons préoccupés quant à la capacité du gouvernement fédéral d'ouvrir les frontières et d'assurer un traitement rapide des demandes. »

— Pierre Cossette, recteur de l'Université de Sherbrooke

L'Université de Toronto, la plus importante du pays avec plus de 24 000 étudiants étrangers, subit le même sort. « Nous compatissons avec la frustration provoquée par ces longs délais de traitement », déclare l'établissement, qui dit être en contact avec le gouvernement fédéral.

« [Nous] avons eu des centaines de messages d'étudiants aux prises avec ce problème », note également Darshan Daryanani, le président de l'Association étudiante de l'Université McGill, à Montréal, qui reçoit chaque année environ 12 000 étudiants étrangers.

Impossible de prendre l'avion sans ce permis, prévient Ottawa

Alors que les frontières canadiennes s'ouvrent à nouveau aux touristes à partir du 7 septembre, Ottawa reste ferme. Impossible, prévient le ministère de l'Immigration, d'arriver au Canada de cette manière, afin d'étudier au pays.

« Un demandeur de permis d'études ne peut pas entrer au Canada et commencer à étudier avant que son permis d'études n'ait été délivré », assure Rémi Larivière.

Un problème « structurel » à IRCC, déplorent les cégeps

Face à cette situation, différentes universités ont expliqué à Radio-Canada qu'elles proposeront des cours en ligne, durant quelques semaines, pour les étudiants touchés.

C'est le cas par exemple de l'Université Concordia, qui a repoussé sa date limite pour une arrivée au Canada à « début novembre ». Faute de quoi la session sera annulée.

Mettre à disposition des élèves étrangers un enseignement à distance n'est cependant pas possible dans tous les établissements. Pour les cégeps, en raison des structures plus petites, il est impossible d'offrir de tels accommodements.

Entre « 20 à 25 % » des quelques 3000 nouveaux étudiants étrangers attendent toujours le feu vert d'Ottawa, assure Bernard Tremblay, le président de la Fédération des cégeps.

« On est sur le point de dire à ces jeunes que malheureusement, ce ne sera pas possible de venir étudier au Québec pour cette session. C'est déchirant. »

— Bernard Tremblay, président de la Fédération des cégeps

« Une session d'études a une durée assez limitée. On peut difficilement penser que des étudiants pourront arriver après trois ou quatre semaines et prendre le fil de leur formation avec un retard aussi grand », souligne Bernard Tremblay, qui déplore un processus « opaque ».

Au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, une quarantaine d'étudiants, provenant majoritairement d'Afrique francophone, sont dans l'incertitude. « On comprend le processus rigoureux du ministère, mais lorsque ces permis sont donnés à la dernière minute, les gens peuvent changer d'idée », regrette Kathleen Slobodian, directrice des affaires étudiantes.

« C'est tout un projet de vie qui est remis en question. Ce sont des étudiants en moins pour donner un coup de main pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre. »

— Kathleen Slobodian, directrice des affaires étudiantes du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

« On est déçus pour nos étudiants, c'est beaucoup de stress et d'incertitude pour eux », juge, de son côté, Brigitte Lavoie, coordonnatrice au Cégep de Matane, où 34 étudiants sont toujours espérés.

« Souvent, beaucoup de ces jeunes viennent étudier dans des domaines en forte demande et ils veulent rester au Québec. C'est vraiment la première fois qu'on vit un si gros problème », clame-t-elle.

Aux yeux de la Fédération des cégeps, Ottawa doit se remettre en question. « Ce n'est pas un phénomène isolé. [Les délais d'immigration], c'est un problème récurrent », reprend Bernard Tremblay.

« Il y a vraiment quelque chose de structurel. Il faut trouver une solution. Il y a un enjeu plus profond qui doit être analysé et on est en droit d'attendre que ce problème finisse par être corrigé ».

Romain Schué



La maîtrise du français des étudiants « pas à la hauteur »

Québec lance un groupe de travail pour donner un coup de barre

La maîtrise du français des étudiants au cégep et à l'université préoccupe la ministre de l'Enseignement supérieur, Danielle McCann, qui crée un groupe de travail pour se pencher sur la question.

DAPHNÉE DION-VIENS
Le Journal de Québec

Les résultats ne sont « pas à la hauteur », selon Québec. L'objectif sera d'établir un « diagnostic » afin d'identifier le bon remède, a expliqué la ministre McCann hier, lors d'un point de presse.

Il s'agit de l'une des mesures « très importantes » contenues dans le Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur qui a été présenté, un vaste chantier réclamé depuis longtemps dans le réseau collégial.

« La maîtrise du français, je pense que c'est vraiment la voie de passage pour qu'on augmente la diplomation », a affirmé M^{me} McCann.

Québec prévoit investir 450 millions \$ sur cinq ans pour faire augmenter la réussite chez les étudiants, alors que la province

accuse « un certain retard » en la matière comparé au reste du Canada.

Au cégep, le taux de diplomation fait du surplace depuis des années, l'objectif étant de le faire passer de 64 % à 68 % d'ici deux ans.

Des sommes seront notamment consacrées à l'embauche de professionnels, comme des éducateurs spécialisés ou des conseillers en orientation, pour mieux soutenir et encadrer les étudiants.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Différents mécanismes de suivi seront par ailleurs mis en place afin de mieux identifier les étudiants à risque ou en difficulté.

Une application utilisant l'intelligence artificielle sera développée par Québec, qui aura recours à un algorithme permettant de prédire les chances de réussite des étudiants.

Un plan d'action sur la santé mentale des étudiants en enseignement supérieur a aussi été présenté hier, doté de 60 millions \$, visant notamment à améliorer l'accès à des services d'aide sur les campus.

Les deux fédérations étudiantes de la

province ont salué l'annonce d'hier. « Il était temps, a lancé Samuel Vaillancourt, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). C'est un investissement historique, il faut le souligner. »

Dans les rangs des enseignants, on accueille favorablement ce financement. L'amélioration de la qualité du français chez les étudiants ne doit toutefois pas reposer uniquement sur les épaules du réseau collégial, ajoute-t-on.

« Comment ça se fait qu'il y ait autant d'étudiants qui arrivent au cégep avec des problèmes de maîtrise de la langue? » lance Yves de Repentigny, vice-président de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec.

—Avec Dominique Scali



leNouvelliste

Déjà des retraits de classes à cause de la COVID

BRIGITTE TRAHAN
Le Nouvelliste

L'année scolaire est à peine commencée que les cas de COVID-19 commencent déjà à se pointer dans les écoles de la région et à générer des retraits d'élèves et même de classes au préscolaire.

Selon les données les plus récentes dont dispose présentement le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, soit en date du 24 août, 19 cas étaient signalés sur son territoire soit 17 chez les élèves de différents niveaux scolaires et deux parmi les membres du personnel.

Les écoles touchées sont Marguerite-Bourgeois, l'école intégrée des Forges, l'école L'Envolée, l'école primaire de l'Académie sportive, l'école de musique Jacques-Hétu, de même que les écoles de Pointe-du-Lac, Notre-Dame-du-Rosaire, du Bois-Joly, Curé-Chamberland et de la Source.

Au Centre de services scolaire de la Riveraine, on compte cinq cas répartis dans quatre écoles. Trois de ces cas se situent du côté de classes de niveau primaire, soit deux à l'école Tournesol et un à Curé-Brassard. Puisque les élèves de 1re année et plus portent le masque en classe, seuls les cas positifs sont placés en isolement et retirés de la classe pour 10 jours, indique la secrétaire générale, Isabelle Bourque.

Deux autres cas sont apparus dans des classes préscolaires, à l'école Maurault et Des Arbrisseaux. Puisque les élèves ne portent pas de masque au préscolaire, ces deux classes ont été placées en isolement préventif pour 10 jours.

Du côté du CSS de l'Énergie, aucun cas de COVID n'était à signaler jeudi, a précisé la porte-parole, Amélie Germain-Bergeron.

Une rencontre a eu lieu jeudi entre les CSS de l'Énergie, du Chemin-du-Roy et la Santé publique au sujet de la façon de gérer les cas de contact lorsqu'un cas positif survient en milieu scolaire.

Ainsi, lorsqu'un cas de COVID-19 est signalé en milieu

scolaire, la Santé publique procède à une enquête épidémiologique. Il s'agit, explique la porte-parole du CUSSS MCQ, Julie Michaud, d'évaluer le niveau de risque, c'est-à-dire si l'élève avait un masque et ses contacts aussi et de vérifier son statut vaccinal et la durée de l'exposition à la personne déclarée positive. Au moindre symptôme, il faut retirer son enfant, rappelle Mme Michaud.

«Les personnes vaccinées ont moins de risque de développer la maladie grave si elles contractent la COVID-19, rappelle-t-elle, mais elles peuvent tout de même propager le virus à d'autres personnes. Comme la COVID-19 circule toujours dans la communauté, les personnes vaccinées doivent s'isoler, remplir l'outil d'autoévaluation et effectuer un test de dépistage selon le cas, et ce, dès l'apparition de symptômes de la COVID-19», rappelle-t-elle.

Légère baisse des cas actifs dans la région

Pendant ce temps, les autorités sanitaires régionales rapportent 18 nouvelles infections à la COVID-19 au cours des 24 dernières heures, soit quatre en Mauricie et 14 au Centre-du-Québec. Par ailleurs, 22 personnes s'ajoutent au bilan des malades officiellement rétablis, ce qui porte le nombre de cas actifs à 238, en baisse de quatre. Une personne de plus a dû être hospitalisée, faisant en sorte que cinq patients sont actuellement pris en charge par les services de santé. On indique également qu'une personne - la seule - a dû être admise aux soins intensifs.

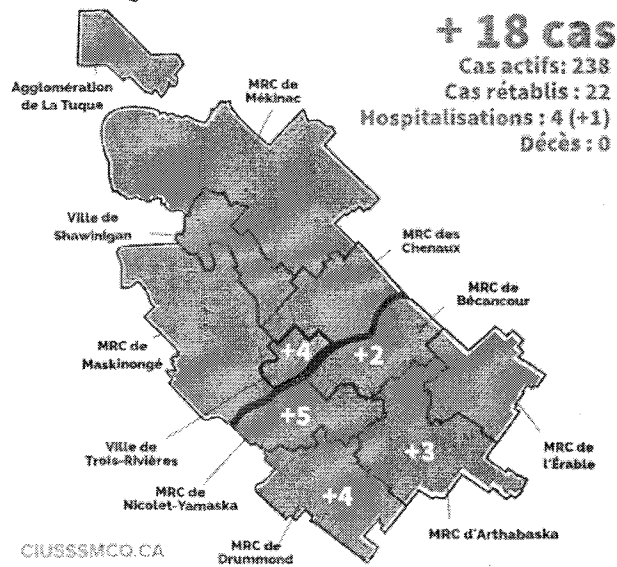
Dans le détail, sur la rive sud, quatre des nouvelles infections sont rapportées dans la MRC de Drummond, trois autres dans la MRC d'Arthabaska, deux dans la MRC de Bécancour et cinq dans celle de Nicolet-Yamaska. En Mauricie, les quatre nouveaux cas ont tous été recensés à Trois-Rivières.

Au deuxième jour de l'entrée en vigueur du passeport vaccinal, 1430 doses de vaccin ont été administrées en 24 heures, indique l'INSPQ. Du nombre, on compte 394

premières doses. Ainsi, 76,2% de la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec a maintenant reçu une première injection du vaccin, tandis que 68,9% de la population a reçu ses deux doses.

(Avec la collaboration de Sébastien Houle)

2 septembre 2021
COVID-19 : Mauricie et Centre-du-Québec



leNouveliste

Québec alloue 80 000 \$ pour un projet de serre éducative à Opitciwan

AUDREY TREMBLAY
Le Nouvelliste

Québec a accordé un financement de 80 333 \$ au Conseil des Atikamekw d'Opitciwan pour le projet «Serre éducative». Ce dernier consiste à construire une serre pour l'école secondaire Mikisiw afin d'intéresser les élèves à faire carrière dans le domaine agroalimentaire. Les jeunes seront initiés à la plantation, à l'entretien, à la récolte et au partage avec la communauté.

«Ce projet aidera le développement socio-économique de notre communauté. En effet, l'agroalimentaire se développe rapidement chez nous et, bientôt, des emplois pourront être offerts à nos membres», souligne Jean-Claude Méquish, chef du Conseil des Atikamekw d'Opitciwan.

On indique que le projet est la suite logique d'une initiative à plus petite échelle implantée il y a deux ans à l'école secondaire Mikisiw. Il s'agit d'une serre calquée sur le modèle de la long house (capotowan), une habitation ancestrale construite à l'époque avec du bouleau et de l'écorce de bouleaux, mais recouverte pour l'occasion de plastique en polyéthylène.

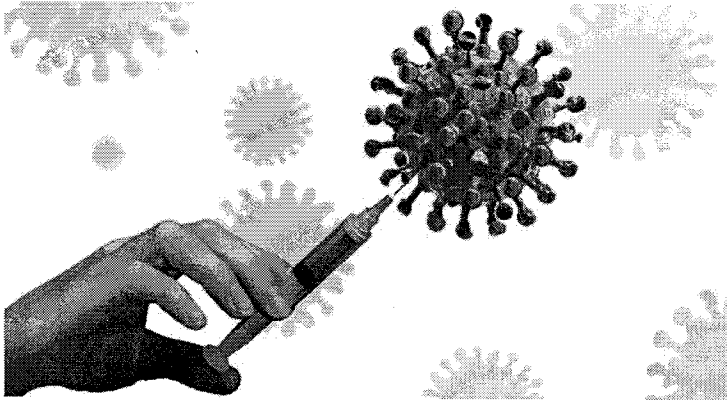
Depuis 2019, l'agent de développement économique, Ernest Awashish, travaille à rendre la communauté autosuffisante pour son approvisionnement en légumes. Cette démarche d'autonomie permet d'avoir des produits frais à moindre coût, en plus d'amener les membres de la communauté à adopter de saines habitudes alimentaires.

La saison culminera avec une fête des récoltes. Les légumes et les petits fruits plantés seront ainsi partagés entre les familles de la communauté.

Le soutien financier du Secrétariat aux affaires autochtones au bénéfice du projet de Serre éducative est rendu possible grâce à l'enveloppe « Développement social » du Fonds d'initiatives autochtones III, pour un montant maximal de 51 440 \$ et le volet infrastructure communautaire pour un montant maximal de 28 893 \$. Le SAA accorde aussi 2000 \$ à l'organisation de la fête des récoltes.

«Je suis très heureuse que nous soutenions ce beau projet de production de légumes en serre. Les objectifs des initiateurs rejoignent exactement les nôtres : l'autonomie alimentaire et le développement économique des communautés. J'ai très hâte d'aller sur place pour revoir les citoyens d'Opitciwan et pour goûter à leurs bons légumes ! Je félicite les instigateurs du projet», a conclu Marie-Louise Tardif, députée de Lavolette-Saint-Maurice.

COVID-19 : le taux de vaccination encore faible chez les jeunes dans Ahuntsic-Cartierville



Simon Van Vliet Journaliste de l'Initiative de journalisme local (IJL)

Alors que le passeport vaccinal entre en vigueur au Québec, le taux de vaccination adéquate demeure largement en deçà de la cible de 75 % chez les moins de 50 ans.

Selon les données publiées par la Direction de la santé publique de Montréal (DRSP) en date du 31 août, les 50 ans et plus ont dépassé le seuil de 75 % de couverture vaccinale à deux doses, avec un taux de vaccination adéquate dépassant largement les 80 % chez les 60 ans et plus.

Les groupes d'âge plus jeunes affichaient, par contre, un retard notable sur l'objectif. De nombreuses personnes risquent donc de se voir refuser l'accès aux lieux où une preuve de vaccination doit désormais être exigée. (La liste des lieux visés et les détails sur l'application du passeport vaccinal sont disponibles sur le site du gouvernement du Québec.)

Une couverture incomplète qui « compromet le retour à la normale »

Si 72,1 % des 40 à 49 ans sont adéquatement vaccinés, les moins de 40 ans affichent des taux de couverture vaccinale à deux doses beaucoup plus faibles. À peine 66,1 % des 30-39 ans et 61,3 % de 18-29 ans sont adéquatement vaccinés, tandis que tout juste 50,6 % des 12-17 ans ont obtenu leurs deux doses de vaccins.

« Avec la quatrième vague qui est amorcée et la situation préoccupante du variant Delta, cette faible couverture vaccinale compromet le retour à la normale et le maintien, durant les mois à venir, des activités scolaires, sportives et sociales », écrivait la directrice régionale de Santé publique, docteure Mylène Drouin, dans une lettre adressée aux parents d'élèves dans la région métropolitaine et datée du 23 août.

Le JDV a cherché, sans succès, à obtenir des informations sur le taux de couverture vaccinale dans les écoles du quartier.

La DRSP indique travailler actuellement à rendre l'information disponible en ligne via le portail de Santé Montréal.

Une demi-douzaine d'écoles déjà touchées

Dès le lendemain de la rentrée scolaire, le 27 août, des cas de COVID-19 avaient déjà été déclarés dans trois écoles de l'arrondissement. Une semaine plus tard, on rapportait des cas dans une demi-douzaine d'écoles, dont les écoles primaires François-de-Laval, Saint-Isaac-Jogues, Jacques-Prévert, Augustin Roscelli, Our Lady of Pompei ainsi qu'au Collège Régina Assumpta.

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) indique qu'en date du 31 août, il n'y avait que deux cas confirmés chez des élèves. Aucune classe n'a été fermée, en vertu de la nouvelle politique de gestion des cas qui ne prévoit plus le retrait systématique des élèves exposés.

Au moins un cas supplémentaire s'est ajouté depuis à l'école Ahuntsic et Annexe, selon des informations obtenues par le JDV.

Un document d'information publié sur le site du CSSDM explique que cette nouvelle approche de gestion des cas tient compte du fait que 75 % des personnes de 12 ans et plus sont adéquatement vaccinées à Montréal.

Si le document précise que des mesures supplémentaires pourraient s'ajouter en cas d'éclosion ou advenant une détérioration de la situation sanitaire, rien n'indique que le CSSDM tient compte du taux local de couverture vaccinale qui n'atteint pas encore les 75 % de vaccination adéquate chez les 12 ans et plus dans Ahuntsic-Cartierville.

Un retard vaccinal à rattraper

La DRSP n'a pas non plus été en mesure de fournir au JDV les données de vaccination par secteur de voisinage, mais les dernières données disponibles indiquaient des retards importants dans certains secteurs, avec des zones où la couverture vaccinale était encore très loin de la cible.

En conférence de presse la semaine dernière, la docteure Drouin, soulignait d'ailleurs que Bordeaux-Cartierville demeure parmi les quartiers de la métropole affichant des taux de positivité plus élevés que la moyenne et que ces taux de positivité élevés étaient corrélés à des taux de couverture vaccinale plus faibles.

La DRSP entend poursuivre ses efforts, conjointement avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Nord-de-l'Île-de-Montréal, pour tenter de rejoindre les personnes qui n'ont pas encore été vaccinées contre le coronavirus, notamment les jeunes d'âge scolaire.

« Nos équipes mobiles se déplaceront partout sur le territoire pour la vaccination scolaire. Toutes les écoles secondaires publiques seront visitées, mais également les écoles privées où les taux de vaccination sont les plus bas. Pour ce qui est du primaire (pour les élèves de 12 ans), nous visiterons une quinzaine d'écoles du territoire, là où la population est la plus vulnérable. Nous sommes en contact avec toutes les directions d'école, tant primaire que secondaire, pour coordonner le tout », explique Émilie Jacob, conseillère aux relations médias et aux affaires publiques au CIUSSS.

Pour la population générale, la vaccination est offerte sept jours sur sept, avec ou sans rendez-vous, dans les sites fixes qui sont ouverts de 8 h à 20 h.

La page d'information sur la vaccination du CIUSSS indique qu'une clinique éphémère est également prévue les 7 et 8 septembre dans le stationnement du Marché Adonis (2001, rue Sauvé ouest). La vaccination sans rendez-vous y sera offerte à bord d'une « Vaccivan » qui sera sur place de 13 h à 17 h.

Cas en nette progression

Alors que la DRSP n'enregistrait en moyenne qu'une vingtaine de cas par semaine en juillet dans Ahuntsic-Cartierville, l'arrondissement a enregistré une vingtaine de cas en seulement 24 heures le 1^{er} septembre.

Le taux d'incidence sur 14 jours dans l'arrondissement est passé de 30 cas par 100 000 habitants en date du 5 juillet à plus de 150 cas/100 000 le 1^{er} septembre.

Cette hausse est attribuable à la forte augmentation du nombre de cas liés au variant Delta.

« Le variant Delta est très contagieux et progresse rapidement au sein de la communauté. Il est également deux fois plus dangereux que le variant Alpha du printemps », prévient la docteure Drouin dans sa lettre du 23 août.

Ce variant, beaucoup plus contagieux que les souches précédentes du virus, est à l'origine du déclenchement hâtif de la quatrième vague. En date du 31 août 2020, alors que la souche originale du coronavirus était encore dominante dans la métropole, on ne recensait qu'une quinzaine de cas hebdomadaires dans Ahuntsic-Cartierville. En date du 30 août 2021, maintenant que le variant Delta représente environ la moitié des nouveaux cas à Montréal, on en comptait près d'une centaine.

Dans son plus récent état de situation hebdomadaire, la DRSP rapporte un taux d'incidence hebdomadaire de 65,55 cas/100 000 habitants cette semaine dans l'arrondissement, soit un taux plus de trois fois supérieur à celui enregistré à la mi-septembre 2020.

Avec près de 200 nouveaux cas dans les deux dernières semaines d'août, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville est en deuxième place du plus important nombre de cas rapportés à Montréal.

Près de la moitié des cas rapportés depuis 15 jours dans l'arrondissement ont été enregistrés dans le secteur de Bordeaux-Cartierville qui, avec Saint-Sulpice-Est, est l'un des secteurs affichant les plus hauts taux d'incidence dans la métropole.

Les taux y sont respectivement de 88,72 cas/100 000 et 117,3 cas/100 000, soit nettement plus que le taux de 60,85 cas/100 000 pour l'ensemble de Montréal.

Ce début de quatrième vague, combiné à la couverture vaccinale sous-optimale dans Ahuntsic-Cartierville, bouleverse les plans de retour à la normale dans l'arrondissement.

Par exemple, la séance du conseil d'arrondissement du 7 septembre qui devait se tenir en personne pour la première fois depuis un an et demi aura finalement lieu en webdiffusion.

Hospitalisations en hausse

Après un certaine accalmie cet été, la hausse des cas observée depuis six semaines se traduit également par une remontée du nombre d'hospitalisations qui est aujourd'hui trois fois plus élevé qu'à la mi-juillet.

Selon les statistiques compilées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), il y avait, en date du 31 août, 22 personnes hospitalisées dans les hôpitaux du CIUSSS du Nord, dont quatre aux soins intensifs.

La progression du variant Delta fait également craindre des risques d'éclosion dans le milieu de la santé, notamment dans les urgences qui affichent des taux d'occupation très élevés.

En date du 2 septembre, l'urgence de l'hôpital Sacré-Coeur affichait 139 % d'occupation tandis que celles de l'hôpital Fleury et Jean-Talon étaient occupées à 128 % et 105 % respectivement, selon le site Index Santé.

« Aucun compromis n'est fait quant aux mesures de prévention et de contrôle des infections. La distanciation est toujours respectée et les cas COVID sont isolés », assure la porte-parole du CIUSSS, Émilie Jacob.

Des cas sont par ailleurs apparus récemment dans des milieux des vie et de soins pour aînés. Les données du MSSS faisaient état d'un cas au Manoir Belle Époque et d'un autre au CHSLD Cartierville en date du 31 août.

Interrogé à savoir si les personnes atteintes étaient adéquatement vaccinées et si elles avaient contracté le virus d'un employé ou d'un visiteur non vacciné ou non adéquatement vacciné, le CIUSSS s'est refusé à commenter des « cas spécifiques ».

Le CIUSSS précise toutefois que 88 % de ses employés ont reçu une première dose de vaccin et 82 % sont adéquatement vaccinés.

Un chantier de construction d'une nouvelle école primaire à Mirabel

Par Catherine Deveault

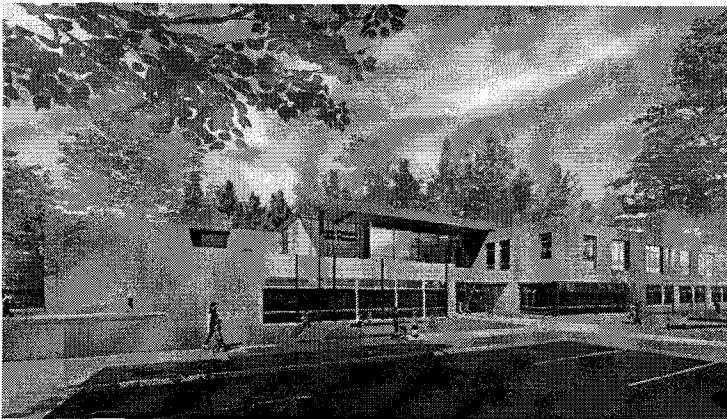


Photo: Grenon Viau Bastien Gosselin

Le Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI) amorcera, dès le début de septembre, la mise en œuvre du chantier de construction d'une nouvelle école primaire dans le quartier Saint-Augustin de Mirabel à proximité du parc Pablo-Picasso.

Ce bâtiment, conçu par Grenon Viau Bastien Gosselin, architectes en consortium, contiendra 19 classes; 2 classes spécialisées; un grand espace consacré au service de garde; un atrium lumineux pour accueillir les dîneurs; un plateau sportif double et une cour aménagée avec un petit terrain de soccer synthétique à l'extérieur. Le projet bénéficiera d'une aide financière de 25,7 millions de dollars de la part du ministère de l'Éducation et pourra accueillir environ 380 élèves en 2023-2024.

Fermeture de l'accès au parc Pablo-Picasso

La future école sera située sur le terrain adjacent au parc Pablo-Picasso, au 13919, rue des Saules. Les citoyens empruntant les sentiers du boisé n'y auront plus accès par mesure de sécurité. Il est important de respecter les périmètres du chantier. Il faudra donc d'autant plus faire preuve de vigilance avec les enfants qui avaient l'habitude de fréquenter l'endroit et qui ne porteront pas attention aux nouvelles consignes.

Les firmes professionnelles associées à ce projet sont :

- Entrepreneur : Devcor
- Architecture du paysage : Paré+
- Services d'ingénierie - Civil-Structure : gbi
- Services d'ingénierie - Mécanique-Électrique : gbi
- Ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement : Groupe ABS

« Je me réjouis de l'annonce de la construction de la nouvelle école primaire dans le quartier Saint-Augustin de Mirabel. Nous poursuivons ainsi la mission que notre gouvernement s'est donnée pour offrir des écoles stimulantes et adaptées aux élèves de tout le Québec! »

- Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation

« Cette bonne nouvelle annonce le début d'un beau projet pour la communauté et les jeunes familles de Saint-Augustin de Mirabel et des environs! Je suis très enthousiaste du début des travaux de la future école qui permettra, à terme, à presque 400 élèves de fréquenter un milieu d'apprentissage moderne et dynamique favorisant leur réussite éducative. »

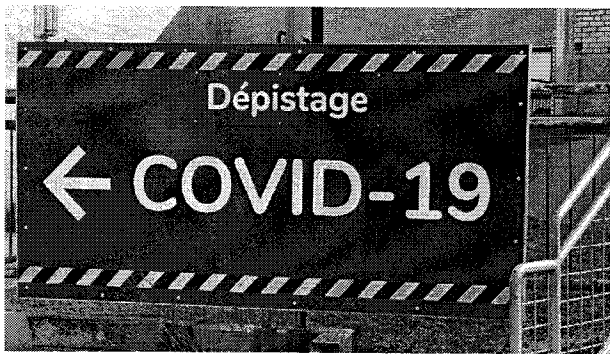
- Sylvie d'Amours, présidente de la Commission des relations avec les citoyens et députée de Mirabel

« En plus de répondre au besoin criant de nouveaux espaces scolaires sur notre territoire, ce projet est, par ailleurs, fort stimulant pour nous puisqu'il comporte une dimension novatrice qui place l'élève, son bien-être et la qualité de ses apprentissages au cœur de sa conception. »

- Nathalie Joannette, directrice générale, CSSMI

La situation épidémiologique de la Chaudière-Appalaches se détériore

Antoine Desrosiers



La Santé publique régionale évoque que la situation épidémiologique entourant la COVID-19 se détériore en Chaudière-Appalaches. Au cours de la dernière semaine, le nombre de cas actifs a doublé dans la région, passant de 49 à 98.

Selon les données de l'INSPQ, ce sont les secteurs des Etchemins (67,2 cas par 100 000 habitants), de Thetford (77,7) et de la Beauce (28,6) qui sont les plus touchés actuellement.

Avec la rentrée scolaire, le CISSS explique la détérioration de la situation pourrait avoir des impacts considérables dans les établissements scolaires de la région.

En vue de la rentrée scolaire, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, avait indiqué que l'isolement des élèves symptomatiques se ferait de manière ciblée.

Fermeture de classes

Or, mercredi soir, la direction de la Santé publique (DSP) a confirmé trois cas de COVID-19 dans des écoles de la région. Un cas à l'École Trait-d'Union de Saint-Prosper a d'ailleurs forcé l'isolement préventif de 22 élèves supplémentaires, mesure qui était mise en place par le passé et qui devait être remplacé par des tests rapides.

Le CISSS de Chaudière-Appalaches a précisé à Arsenal Media qu'une « nouvelle analyse de la situation à la lumière d'une augmentation récente des cas dans la région de la Chaudière-Appalaches » avait été effectuée.

Devant l'augmentation rapide des derniers jours pour un taux d'incidence quotidien de 3,2 sur 100 000 habitants, la DSP a dû revoir sa stratégie et rappliquer la mesure de « fermer des classes » pour « bien protéger les enfants contre le variant Delta qui est assez sévère ».

La Santé publique de Chaudière-Appalaches a tenu à rappeler que le port du masque n'était pas obligatoire dans les classes des écoles régionales, comme à certains endroits en province.

La DSP a insisté sur le fait qu'elle continuait « d'appliquer les efforts pour contenir la propagation dans les écoles, en déployant graduellement l'utilisation des tests rapides prochainement ».

En ce qui concerne les hospitalisations, il y a actuellement une seule personne alitée. Elle se trouve aux soins intensifs.

COVID-19 : confirmation de cas dans trois écoles de la région



Par Gabrielle Denoncourt, Journaliste



Polyvalente Saint-François - Photo: Archives

La CSSBE a annoncé que trois diagnostics de COVID-19 dans leurs écoles ont été confirmés.

Il s'agit d'un cas à l'école du Trait-d'Union (Saint-Prosper) obligeant l'isolement préventif de 22 personnes, un autre cas à l'école de la Tourterelle (Saint-Benjamin), personne n'est mis en retrait, et finalement un cas à la polyvalente Saint-François (Beauceville), personne n'est mis en retrait.

Les personnes qui devaient être mises en isolement ont déjà été contactées. Il est demandé aux parents de surveiller leur état de santé, celui de leurs enfants et du reste de la famille.

Si vous croyez que vous ou un membre de votre famille présentez un ou plusieurs symptômes de la COVID-19, veuillez communiquer sans délai avec le 1 877 644-4545 afin d'évaluer la pertinence de prendre un rendez-vous pour un test de dépistage de la COVID-19.

Vous êtes aussi invités à remplir l'Outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre page WEB « Bon à savoir | COVID-19 » sur notre site Internet au www.csbe.qc.ca.

Service psychosocial

Vous pouvez communiquer avec le service psychosocial du CSSBE. Veuillez écrire à conseilpsy@csbe.qc.ca ou téléphoner au 418 228-5541, poste 24420.

La CSSBE assure qu'elle suit la situation de près en collaboration avec les autorités régionales de la santé publique.

« Nous vous invitons à faire preuve de vigilance, de bienveillance et d'empathie. Notre priorité demeure la santé des élèves et du personnel. Merci de votre collaboration, Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) »

Déjà deux classes fermées en raison de la COVID-19 au Centre-du-Québec



Deux classes de maternelle sont présentement fermées au Centre-du-Québec en raison de la COVID-19. (Archives). PHOTO : CBC/DAVID DONNELLY

Marilyn Marceau

Deux classes de maternelle du Centre de services scolaire de la Rivieraine ont été fermées cette semaine par la santé publique en raison de cas de COVID-19. Deux élèves, un dans chaque groupe, ont reçu un test positif au virus.

Une classe de 17 élèves est fermée depuis le 31 août à l'École Maurault, à Pierreville. L'autre classe se trouve à l'École des Abrisseaux, à Sainte-Eulalie, et compte 13 élèves. Elle est fermée depuis le 1er septembre.

La période d'isolement des élèves est de 10 jours.

Le port du masque n'est pas obligatoire au niveau préscolaire, ce qui fait que la découverte de cas de COVID-19 entraîne l'arrêt de l'enseignement en présentiel pour ces enfants.

Les enseignants offrent du soutien à distance en communiquant avec les élèves sur une base régulière, a expliqué la secrétaire générale du centre de services scolaire, Isabelle Bourque. Elle précise que les enseignants n'ont pas à être confinés, puisqu'ils portaient le masque.

Les élèves de ces écoles situées sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent ont été les premiers de la région à reprendre le chemin de l'école pour l'année scolaire 2021-2022. Ils sont en classe depuis le 26 août.

Le directeur du Centre de services scolaire de la Rivieraine, Pascal Blondin, n'est pas surpris par la situation et affirme que les écoles sont prêtes à s'adapter en cas de fermeture de classe. On s'y attendait pour nos groupes du préscolaire, dit-il.

Pascal Blondin croit qu'il y aura beaucoup moins de fermetures de classe cette année comparativement à l'an dernier. C'est le côté positif du port du masque, s'il y en a un, c'est qu'on n'a pas à confiner les groupes de la première année à la sixième année du secondaire [s'il y a un cas de COVID-19], fait-il remarquer.

Des fermetures de classe « au cas par cas »

Le ministre de l'Éducation du Québec, Jean-François Roberge, a précisé jeudi que la découverte d'un cas de COVID-19 dans une classe n'entraînait pas automatiquement la fermeture de celle-ci.

Il explique que la décision est prise après analyse de la situation par la santé publique régionale, selon les circonstances et la situation épidémiologique. Ce n'est pas : quand il y a un cas positif, on ferme la classe automatiquement, affirme le ministre.

L'objectif, c'est de garder le plus possible les classes ouvertes et d'éviter des fermetures automatiques. Maintenant, il faut y aller au cas par cas.

- Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation du Québec

Les tests rapides ne sont pas encore disponibles dans les écoles. Le Centre de services scolaire de la Rivieraine n'a donc pas pu utiliser cet outil.

Les directions d'écoles de la Mauricie et du Centre-du-Québec n'auront vraisemblablement pas accès à des tests rapides sous peu.

Dans un premier temps, ils seront déployés d'abord dans des quartiers ciblés, dans des zones qui sont ciblées : trois à Montréal et une à Laval, a déclaré Jean-François Roberge.

ACTUALITÉ

Stéphane Fortier // sfortier@lexismedia.ca

Le SERM attend toujours des réponses à l'aube de la rentrée scolaire

Le Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins (SERM) déplore que dans le cadre de la pandémie, les mesures soient annoncées tardivement et il a toujours des questionnements concernant certaines directives de la Santé publique sur les règles sanitaires à respecter.

Le président du SERM, Jean-Louis Bray, déplore que les directives arrivent aussi tardivement, jugeant qu'elles étaient pourtant à prévoir. « Nos enseignants souhaitent tous que les écoles restent ouvertes et que les élèves soient en présentiel », explique M. Bray, avant d'ajouter que la présence des élèves à l'école est une condition essentielle pour assurer leur réussite et favoriser leur motivation.

Rappelons que le gouvernement du Québec annonçait, le 24 août, de nouvelles mesures applicables dès la rentrée scolaire, soit l'obligation pour les élèves de porter le masque en tout temps dans l'école dès la première année du primaire, le retrait des bulles-classes, l'arrivée des tests de dépistage rapide à l'école, le retour en présentiel pour tous les élèves du secondaire, le retour des activités parascolaires au primaire et celui des activités parascolaires au secondaire sous présentation du passeport vaccinal.

Le président du SERM rappelle qu'à l'heure actuelle, on ne sait toujours pas quelles



Le président du SERM, Jean-Louis Bray, rappelle qu'à l'heure actuelle, on ne sait toujours pas quelles seront les modalités d'application de ces nouvelles mesures dans les écoles.

seront les modalités d'application de ces nouvelles mesures dans les écoles. Qui, par exemple, sera responsable de la validation du passeport vaccinal? Comment seront surveillés les symptômes? Comment seront gérées les éclosions alors que les bulles-classes sont chose du passé? Autant de questions qui restent sans réponses pour Jean-Louis Bray. « Plusieurs éléments sont toujours en suspens. La rentrée des élèves est là et nos membres attendent encore des directives. Après plus d'un an et demi de pandémie, comment est-il possible d'expliquer ce manque de proactivité? » s'interroge-t-il.

VACCINATION OBLIGATOIRE ET PÉNURIE D'ENSEIGNANTS

Dès l'arrivée du vaccin contre la COVID-19, le syndicat plaide pour la vaccination prioritaire du personnel enseignant, aux premières lignes dans les écoles. Quand leur tour est finalement arrivé, selon le syndicat, les enseignants ont été très nombreux à répondre à l'appel de la vaccination. Jean-Louis Bray craint toutefois que la vaccination obligatoire pour les enseignants ait de nombreux effets pervers, alors qu'on peine actuellement à pourvoir tous les postes. « Avant toute chose, le gouvernement doit s'approprier le taux de vaccination du personnel enseignant, donnée qu'il ne possède pas, en plus de préciser à qui et dans quel contexte s'appliquerait cette obligation », conclut le président du SERM.

Opinion

Feed the children: Canada needs to sign on to Global School Meals Coalition

It's both a strategic mistake and a failure of leadership that the federal government hasn't yet advanced a school food program for young Canadians and signed on to an important and visionary world movement for school food.

Amberley T. Ruetz
& Debbie Field



Comment

Internationally, school food programs are one of the most successful drivers of improved health, education, and economic growth, and yet Canada is the only G7 country, and one of the only countries in the highly industrialized Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) without a nationally harmonized school food program.

Presently, all provincial/territorial governments, several municipal and federal government departments/agencies join non-governmental organizations in supporting an inconsistent patchwork of programs across Canada. The good news is that pre-COVID, these programs were in more than one-third of schools. The bad news is that without federal funding and guidelines, there will continue to be inequitable access to these free or significantly subsidized universal, health-promoting breakfast, snack, and lunch programs. In

the 2019 budget, the federal government pledged it would “work with the provinces and territories towards the creation of a National School Food Program,” yet more than two years later, little progress has been made with zero dollars committed to date.

Flash forward to 2021, students in Canada are about to be left behind again. The federal government has yet to advance a school food program for all Canadian children and youth and sign on to an important and visionary world movement for school food.

This is both a strategic mistake and a failure of leadership.

Canadian school food advocates are concerned that the health and well-being of children in Canada are continuing to be ignored again by the Canadian government. In June 2021, a new international initiative, called “School Meals Coalition: Nutrition, Health and Education for Every Child,” formed with the goals of: 1) re-establishing school meals programs lost during the pandemic; 2) expanding programming to “ensure that every child has the opportunity to receive a healthy, nutritious meal in school”; and 3) “supporting all countries to implement comprehensive programs that incorporate local, sustainable sourcing by 2030.” More than 44 countries, including key G7 and OECD countries like Finland, France, the U.S., and Russia, have already signed on. There appears to be a troubling pattern where our government makes a global commitment to school food for children in other countries—like in the World Bank’s recent *The State of School Feeding Worldwide 2020* report—but is hypocritically silent domestically.

Unfortunately, none of this comes as a surprise.

More than a decade ago, a 2007 House of Commons Standing Committee report on child obesity raised the alarm about the pervasiveness of diet-related diseases. The report found that youth today may be the

first generation to have sicker, shorter lives than their parents. Ten years later, very little has changed. In 2017, UNICEF ranked Canada 37th out of 41 wealthy nations for children’s access to nutritious food. All children and youth in Canada, regardless of their parents’ incomes, have not been meeting the Canada Food Guide’s recommendations for decades. A universal, cost-shared, healthy school food program with federal funding and regulations should be implemented to help reverse these troubling trends. Other countries in the world, such as Germany, also have complex jurisdictional issues between their federal and state or provincial governments, but that does not keep the majority of countries in the world from funding and expanding school food programs.

Leading medical voices are calling for government action. The Canadian Paediatric Society’s January 2020 position paper *School nutrition: Support for providing healthy food and beverage choices in schools* points out that children spend most of their day at school and that “comprehensive school health is an internationally recognized framework for supporting improvements in students’ educational outcomes while addressing school health in a planned, integrated, and holistic way.” In January 2021, all the medical officers of health and directors of education in Ontario called on the premier of Ontario to increase commitments to school food, especially during COVID, and also asked that the province engage with federal partners to grow support for



universal school food programs in their joint statement.

We urge Canada to become the global development leader it should be and invest in school food programs at home and in other countries. This means it is past time for Ottawa to also make the overdue domestic commitment to a universal, healthy school food program for all children. In the middle of an election in which the health and well-being of children and families is on everyone's minds as schools reopen this fall, now is a pivotal time for our government to take much-needed leadership by

signing onto the School Meals Coalition's initiative; action that would also help to fulfill the federal government's 2019 budget commitment. COVID has demonstrated that school food programs are an essential service for the health and well-being of children. We urge Canada to act now.

Amberley T. Ruetz is a PhD candidate and Arrell Food Scholar at the University of Guelph. Debbie Field is co-ordinator of the Coalition for Healthy School Food, and associate member of the Centre for Studies in Food Security at Ryerson University.
The Hill Times

Le masque obligatoire dans les écoles

Le port du masque sera obligatoire en classe dans les écoles primaires et secondaires de la région de Laval, a indiqué le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, à quelques jours de la rentrée.

Nicholas Perron / 92M Media

Huit autres régions sont aussi visées par cette mesure, soit le Centre-du-Québec, l'Estrie, Lanaudière, les Laurentides, la Mauricie, la Montérégie, Montréal et l'Outaouais.

Cet ajustement survient près de deux semaines après la présentation initiale du plan de la rentrée scolaire du gouvernement du Québec. À ce moment, il était envisagé que les élèves puissent revenir sur les bancs d'école sans être obligés de porter le masque en classe, à l'extérieur et au service de garde.

« Le variant Delta continue d'inquiéter et nous force à avoir une approche prudente, a précisé M. Roberge lors d'un point de presse tenu le 24 août. On veut

commencer l'année de manière prudente. C'est très important, car la rentrée scolaire signifie une augmentation des contacts. »

Certaines décisions annoncées dès juin demeurent toutefois. Cela inclut la fin des classes-bulles et de la fréquentation en alternance, ainsi que les réductions du nombre d'élèves acceptés dans les autobus scolaires.

DÉTECTION DE CAS

Le gouvernement provincial prévoit également une modification du processus de retrait des élèves de l'environnement scolaire lorsqu'un cas positif sera détecté dans une classe du réseau.

Seule la personne testée positive devra s'absenter durant sa période de contagiosité. Les autres élèves se feront tester aux jours 3, 5 et 7 qui suivront la détection du cas positif. Dans les régions où le masque n'est pas obligatoire, les élèves devront le porter temporairement s'ils font partie d'une classe dans laquelle un cas positif a été détecté.

« Ils n'iront pas dans leurs activités parascolaires, mais ils vont pouvoir continuer leurs enseignements avec le masque, a précisé le Dr Horacio Arruda, directeur national de la Santé publique. La gestion des cas et des contacts va être beaucoup simplifiée par le port du masque. »

Il ajoute qu'il sera toujours possible de forcer une classe à demeurer à la maison dans les cas de grande transmission.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec travaille à implanter l'utilisation de tests de dépistage rapides dans certaines écoles de la province.

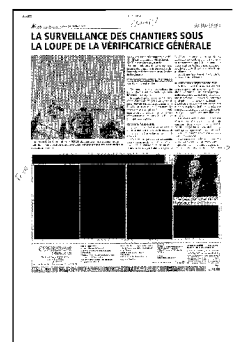
PARASCOLAIRE

Ces nouvelles mesures n'affecteront pas la relance des activités parascolaires.

Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation, a reconfirmé la reprise de celles-ci sans restriction au primaire. Au secondaire, le passeport vaccinal sera requis dans l'ensemble des régions pour les activités intérieures ou extérieures qui impliquent des contacts fréquents et prolongés.

Les élèves n'auront pas besoin de ce même passeport pour les programmes d'éducation physique ou de sports-études. Ils pourraient toutefois se voir refuser l'accès aux matchs et compétitions interscolaires s'ils ne sont pas vaccinés.

Si des éclosions avaient lieu dans certaines régions, des modalités plus restrictives seraient mises en place. Elles pourraient impliquer le retrait de certaines activités sportives.



Rentrée scolaire en mode vigilance

(RT)- Le retour à l'école se déroule cette semaine avec les précautions et les mesures sanitaires rappelées par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge en point de presse mardi. Port du masque obligatoire en tout temps, pour les élèves du primaire et du secondaire, dans neuf régions administratives du Québec, dont l'Estrie.

Selon les données disponibles au 23 août, il n'y avait qu'un cas actif de COVID-19 sur tout le réseau du Granit. Les jeunes de 12 à 17 ans y sont primovaccinés à 65,7% et double vaccinés à 54,2%.

Selon les informations actuellement disponibles, pas de bulle-classe dans les écoles. S'il y a éclosoie dans une classe, les seules personnes qui seront retirées du milieu sont les cas positifs.

Les 12 écoles primaires du territoire ont accueilli jeudi 1472 élèves, à peine 23 de moins que lors de la rentrée précédente. À l'école Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, on enregistre 433 inscriptions (-22) et à l'école Notre-Dame de Fatima 303 (-52). L'école d'Audet en accueil 84 (+10), celle des Monts-et-Lacs de Lac-Drolet 70 (-7), l'école de Sainte-Cécile 71 (+2), l'école des Sommets

de Saint-Sébastien 87 (+10), l'école de la Feuille d'Or de Lambton 111 (-12), celle de Saint-Romain 64 (+8), de la Rose-des-Vents à Stornoway 45 (-1), de la Source à Nantes 57 (+1), l'école des Monts-Blancs à Saint-Augustin-de-Woburn 64 (-8) et celle de la Voie-Lactée à Notre-Dame-des-Bois 83 (+4).

La Polyvalente Montignac accueille 962 élèves, soit 42 de plus que l'an dernier à pareille date. Les élèves ont pris possession de leurs horaires, de leur matériel scolaire et de leur casier une semaine plus tôt, le 19 août.

Le Centre des services scolaire des Hauts-Cantons a informé qu'il continuerait de mettre l'accent sur les apprentissages prioritaires. Deux bulletins seront remis cette année, le premier en février et le second à la fin de l'année scolaire. Sont également

prévues deux communications aux parents, en novembre et en avril. «Nous avons reçu des sommes supplémentaires dans le cadre du plan de relance afin de soutenir la réussite des élèves. Nous sommes à voir comment nous allons organiser le tout», a communiqué la conseillère en communications, Marie-Claude David.

La Centrale des syndicats du Québec, qui représente le personnel enseignant, de soutien et professionnel, plaide pour davantage de prévisibilité, de ressources et de temps pour permettre au personnel d'accomplir son travail dans les meilleures conditions possibles, au bénéfice des élèves. «Nous maintenons que l'objectif premier dans la prochaine année scolaire doit être la réussite des jeunes et pour y arriver, garder nos écoles ouvertes est une condition essentielle. Ni le personnel, ni les élèves ne veulent revivre les revirements des derniers mois marqués par les fermetures de classes et d'écoles», a communiqué le président de la CSQ, Éric Gingras.



21 000 élèves de retour à l'école mardi

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com



Près de 21 000 élèves des établissements du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) retournent en classe le mardi 31 août. Le personnel est à finaliser la préparation de la rentrée qui se déroulera en présence des élèves à l'école. Pour leur part, les enseignants sont de retour au travail aujourd'hui (jeudi).

« Je suis ravie que nous puissions accueillir tous les élèves en mode présentiel pour souligner cette rentrée. La qualité du lien entre un élève et son enseignant favorise l'effet positif sur les projets d'apprentissage et contribue à la réussite », a déclaré Dominique Lachapelle, la directrice générale, à quelques jours de la rentrée.

La population scolaire est en croissance. C'est le cas pour les maternelles 4 ans qui seront fréquentées par 217 petits (+15,4 %). Ils sont 1764 enfants (+4,8 %) inscrits en maternelle 5 ans. Au primaire, 10 616 écoliers (+0,2 %) reprennent le chemin de l'école.

La hausse de la clientèle se poursuit au secondaire alors que 7068 jeunes (+9,2 %) sont inscrits. Sept classes modulaires ont d'ailleurs dû être ajoutées à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et dix classes à l'école M^{re} Euclide-Théberge, à Marieville, pour pallier le manque d'espace.

À la formation générale des adultes, les inscriptions sont acceptées tout au long de l'année. La préinscription au 30 juin laisse voir une hausse de 15 % par rapport à l'année scolaire 2019-2020. La comparaison avec l'année 2020-2021 n'est cependant pas possible en raison de facteurs liés à la COVID, indiquent les autorités scolaires. À la formation professionnelle, 832 élèves sont inscrits dans 18 programmes d'études.

CLASSES

De nouvelles classes régulières et d'adaptation scolaire ont été ajoutées, principalement au secondaire. Le programme d'implantation de la maternelle 4 ans se poursuit avec l'addition de deux classes aux écoles Saint-Lucien et Saint-Eugène. On compte maintenant 14 classes de maternelle 4 ans à temps plein.

La direction du CSSDHR mentionne que le tutorat implanté l'année dernière se poursuivra dans l'ensemble des écoles et les mesures d'intégration linguistique, sociale et scolaire seront mises en place à la rentrée.

Plus de 11 300 élèves seront transportés dans 216 véhicules (autobus, minibus, autobus adaptés et berlines) sur un territoire d'une superficie de 1468 km² et desservant 23 municipalités. Chaque jour, les véhicules effectueront 803 parcours différents comportant plus de 3000 arrêts.

PERSONNEL

Plus de 4000 personnes travaillent pour le Centre de services scolaire et 2200 ont

un statut d'employé régulier. On dénombre 2000 enseignantes et enseignants, dont 60 % au primaire et 40 % au secondaire, 85 en formation professionnelle et 35 en formation générale des adultes.

Soixante-huit nouveaux enseignants réguliers au secteur des jeunes et deux enseignants réguliers à la formation professionnelle ont été embauchés. Plus de 330 contrats à temps partiel ont été offerts pour combler les besoins annuels.

Outre les enseignants, on compte 200 professionnels et plus de 700 membres du personnel de soutien.

Pour la nouvelle année scolaire, 22 postes réguliers à temps plein de professionnels offrant des services directement aux élèves de même que l'équivalent de plus de 11 postes de technicien en éducation spécialisée ont été créés.

Quant aux gestionnaires, ils sont au nombre de 124 (directions et directions adjointes d'écoles, de centres et de services, coordonnateurs, régisseurs et agents d'administration).

Plusieurs postes d'enseignants, de professionnels, de personnel de soutien et de gestionnaires demeurent à pourvoir. Les offres d'emploi peuvent être consultées sur la page Facebook du CSSDHR et le site Internet.



Le port du masque obligatoire dans les classes

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com

Le port du masque d'intervention dans les locaux et les salles de classe du primaire et du secondaire sera obligatoire en tout temps dans neuf régions du Québec, dont la Montérégie.

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, en a fait l'annonce mardi. Ainsi, les élèves devront porter le masque à l'intérieur de l'école, soit en classe, au service de garde, dans les aires communes, lors des déplacements ainsi que dans les autobus scolaires. Cette obligation ne s'appliquera toutefois pas aux élèves de l'éducation préscolaire.

Les élèves de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle devront aussi porter le masque d'intervention en tout temps, même en classe.

GESTION DES CAS

Dans la éventualité où un cas de COVID-19 se déclare au sein d'une école ou s'il y avait une éclosion, la Direction régionale de santé publique effectuera une enquête épidémiologique et sera responsable d'émettre des directives concernant le retrait des élèves et le personnel ayant eu des contacts avec le cas:

À la différence des autres vagues de la pandémie, un élève du primaire ou du secondaire ayant été en contact avec un cas de COVID-19 en milieu scolaire n'aura pas besoin de cesser temporairement de fréquenter l'école.

Le ministre a assuré que les élèves qui se verraient dans l'obligation d'être retirés temporairement de l'école auront un contact quotidien avec l'établissement et des travaux scolaires leur seront donnés.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Au primaire, les activités parascolaires, physiques et sportives se poursuivent. Il est toutefois possible que les élèves doivent se retirer temporairement de leurs activités parascolaires, notamment s'ils ont été en contact avec un cas de COVID-19 à l'école.

Au secondaire, le passeport vaccinal sera requis pour la pratique de certaines activités sportives parascolaires. Il le sera aussi pour la participation à des parties ou à des compétitions interécoles dans le cas des programmes particuliers en sport et des programmes Sportsétudes.

À l'extérieur, les activités physiques ou sportives pour lesquelles un passeport vaccinal sera nécessaire sont celles impliquant des contacts fréquents ou prolongés. De plus, toutes les activités physiques ou sportives intérieures sont visées par le passeport vaccinal.

TESTS RAPIDES

Le ministre Roberge a également précisé que les autorités de santé publique envisagent de déployer des tests rapides dans les écoles primaires et secondaires des régions où la situation épidémiologique serait plus préoccupante.

« Notre but ultime est de garder les élèves sur les bancs d'école, dans un environnement le plus sécuritaire possible », a déclaré le ministre, ajoutant que la prudence est de mise avec le variant Delta et considérant que la vaccination n'est pas encore possible pour les écoliers du primaire.

Quant aux jeunes de 12 ans et plus, la campagne de vaccination en milieu scolaire entreprise en juin dernier se poursuivra à la rentrée.



Adoption d'une politique sur les frais scolaires

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com

La Loi sur l'instruction publique prévoit que dorénavant ce sera sur proposition du comité de parents que le centre de services scolaire adoptera une politique relative aux contributions financières pouvant être exigées aux parents.

À la séance du 15 juin dernier, le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a adopté la nouvelle politique. Celle-ci énonce le grand principe que les manuels scolaires, le matériel didactique et les services éducatifs sont gratuits. Lorsque les écoles peuvent exiger des contributions financières aux parents, elles s'assurent de les minimiser et de veiller à ce qu'elles ne restreignent pas l'accès au service, à l'activité ou au matériel.

Les factures doivent être claires et complètes. Les contributions demandées doivent être justifiées, détaillées et ne peuvent excéder le coût réel du bien.

LISTE

La politique dresse la liste du matériel, des activités et des services gratuits qui a été établie à partir du Règlement sur la gratuité. Sont inclus les instruments de musique, les romans, même si l'enseignant demande aux élèves de l'annoter, les textes photocopiés, les outils technologiques, les articles de protection, les boîtes de mouchoirs, etc. Les manuels scolaires sont fournis gratuitement.

Seuls les frais administratifs peuvent être exigés pour les cours de récupération et la reprise d'examens. Aucun dépôt de garantie ne peut être demandé aux parents pour les manuels ou autre matériel prêtés. Si l'élève les perd ou les abîme, le coût de remplacement pourra être facturé aux parents.

CONTRIBUTIONS

Les écoles peuvent demander une contribution aux parents pour les activités et les sorties scolaires, les cahiers d'exercices, les cahiers de notes, les calculatrices de base et les calculatrices scientifiques, les clés USB, les crayons, les compas, l'agenda, etc.

Dans le cadre des programmes particuliers, certains services et le matériel spécialisé requis, comme l'équipement de sport pour un programme de sports-études, ne sont pas gratuits.

Il est possible de suggérer aux parents une contribution volontaire pour financer des activités ou un projet spécifique de l'école. Les parents doivent être informés de façon claire qu'ils sont libres de verser la contribution dont le montant ne doit pas être inclus dans le total de la facture. La politique précise que les contributions volontaires ne peuvent pas être suggérées dans le but de bonifier le matériel didactique nécessaire à l'enseignement d'une matière.

L'école ne doit pas imposer des marques précises ou un commerce en particulier

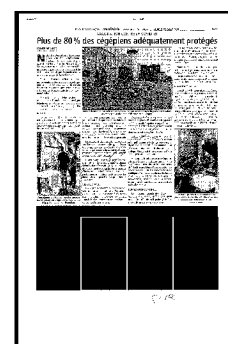
pour l'achat du matériel d'usage personnel (cahiers, crayons, pochettes, etc.).

Dans le cas des écoles qui ont un uniforme obligatoire, un fournisseur est proposé aux parents. Ceux-ci peuvent faire l'acquisition de l'uniforme auprès d'un autre fournisseur tout en respectant toutefois les modèles et les couleurs.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

C'est le conseil d'établissement qui approuve les listes de matériel d'usage personnel de l'élève, la contribution financière exigée des parents et la programmation des activités scolaires.

Avec la collaboration des enseignants, la direction de l'école propose au conseil d'établissement les contributions financières exigées aux parents pour les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine, découpe ou sont d'usage personnel, pour les activités et sorties parascolaires ainsi que pour les services dispensés dans le cadre des projets pédagogiques particuliers.



Rentrée scolaire

Le Centre de services scolaire travaille sur plusieurs fronts

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

Le Centre des services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) fera face à plusieurs défis au cours de l'année scolaire. Que ce soit le recrutement du personnel, les mesures sanitaires ou la croissance de la population étudiante, les chantiers seront nombreux.

Le gouvernement du Québec a annoncé, mardi, l'obligation du port du masque d'intervention en tout temps dans les écoles de neuf régions administratives. La Montérégie fait partie de la liste. Le masque sera obligatoire en classe, dans les airs communes et dans les transports scolaires, à l'exception des élèves de niveau préscolaire. Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a justifié cette annonce par la recrudescence des cas de COVID-19 et la présence du variant Delta au Québec.

« C'est une nouveauté pour nous parce qu'on nous avait dit que ce serait une rentrée ordinaire, pour utiliser les termes du ministre de l'Éducation, mais on pouvait voir poindre ça. Conséquemment, ce n'est pas surprenant. C'est un ajustement bien entendu, mais on s'y attendait », commente le directeur général du CSSSH, Jean-Pierre Bédard.

Il s'agit d'une mesure semblable à l'année dernière. Le directeur général du CSSSH en dresse un bilan positif. « Les gens ont été d'une responsabilisation qui dépasse ce à quoi on s'attendait. Tous corps d'emploi confondus, et j'inclus nos jeunes là-dedans, ont démontré une grande capacité d'adaptation et de résilience. »

Le concept de classe-bulle a été aban-

donné tout comme la fréquentation des écoles secondaires par alternance.

La bonne nouvelle du jour est celle concernant les sports, affirme M. Bédard. « C'est de la musique à mes oreilles. » Au primaire, les activités parascolaires, physiques et sportives pourront avoir lieu. Au secondaire, les écoles devront exiger le passeport vaccinal pour la pratique de certaines activités physiques et parascolaires. Ce sera le cas pour les sports impliquant des contacts fréquents ou prolongés ainsi que ceux se déroulant à l'intérieur. Cette mesure ne s'applique pas pour les programmes sport-études, sauf pour la participation à des compétitions interécoles.

Au moment de l'entrevue, sur le territoire du CSSSH, 80 % des jeunes de 12 ans et plus avaient reçu une première dose de vaccin. Le taux doublement vacciné était de 63 %. Des cliniques de vaccination s'installeront dans les écoles secondaires dès le 6 septembre.

Des tests rapides seront aussi déployés dans les écoles primaires et secondaires des régions où la situation épidémiologique pourrait être préoccupante. Cela s'ajoute aux stratégies de dépistage déjà en place. « Notre but ultime est de garder les élèves sur les bancs d'école, dans un environnement le plus sécuritaire possible, mentionne le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge. Les mesures sanitaires que nous mettons en place ont été pensées en fonction de cet objectif et seront modulées selon les réalités régionales. »

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

La pénurie de main-d'œuvre est loin de s'essouffler. Un poste temps plein et quatre

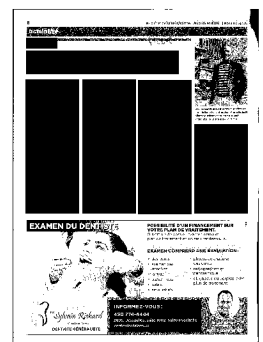
temps partiel au niveau primaire; huit temps plein et cinq temps partiel au niveau secondaire, six temps plein et un temps partiel parmi les professionnels; la liste des postes vacants est longue au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe. Mais c'est surtout des éducateurs en services de garde qui manquent, ajoute M. Bédard.

Ce dernier assure que le CSSSH a innové en mettant sur pied une formation s'adressant aux enseignants sans brevet. Ce sont des personnes qui ont des diplômes connexes, par exemple, en littérature ou en économie. Elles ont pu suivre une formation de cinq jours, la semaine dernière, pour pouvoir ensuite enseigner en français et mathématiques, notamment. Les Services éducatifs épauleront également ces enseignants au cours de l'année.

« Il y a une pénurie partout au Québec. On a donc innové au centre de services. On est le seul centre de services à l'avoir fait. [...] Ça a été un pari gagnant. On a eu plus de 25 personnes qui ont suivi la formation et qui pourront occuper des postes. On en est très fiers. Ça nous a aidés à contrer en partie la pénurie des enseignants », ajoute le directeur général.

PLUSIEURS CHANTIERS

À l'instar d'autres centres de services scolaires, Saint-Hyacinthe n'échappe pas à la



croissance de sa population étudiante. Dans plusieurs écoles, des locaux polyvalents devront être transformés en classes régulières.

Les besoins dans le secteur nord de Saint-Hyacinthe sont encore très présents tant au niveau du primaire que du secondaire. Des travaux de construction sont en cours pour la future école primaire au

Domaine sur le Vert. Le CSSSH pourra aussi construire une autre école, de 14 classes, dans les prochaines années.

La polyvalente Hyacinthe-Delorme accueillera cette année 11 classes modulaires qui ont été louées pour une durée de trois ans. On retrouve aussi des classes modulaires aux écoles Saint-Sacrement (2), Bois-Joli (4) et Saint-Thomas-d'Aquin (2).

Les travaux d'agrandissement de l'école de la Rocade à Saint-Dominique et de l'école secondaire Fadette à Saint-Hyacinthe seront assez avancés pour que les élèves circulent dans les classes et les gymnases lors de la rentrée le 31 août. « C'est aussi une belle nouvelle. Les échéanciers sont toujours serrés, mais ils seront respectés », termine M. Bédard. ←

Quand la main-d'œuvre retourne à l'école

La fin du mois d'août rime avec un retour sur les bancs d'école pour de nombreux employés en tourisme. Après une saison estivale marquée par un achalandage record et devant l'indéniable creux dans la disponibilité de la main-d'œuvre, des entreprises prévoient réduire leurs opérations.

Karine Dufour-Cauchon

Avant les mauvaises nouvelles viennent les bonnes: Charlevoix a été l'une des destinations les plus prisées des Québécois cet été.

Une «saison phénoménale» est sur le point de se terminer, à la grande satisfaction

du directeur général de Tourisme Charlevoix, Mitchell Dion.

Concernant les mesures de santé publique, ce dernier estime que le calendrier de déconfinement du gouvernement a aidé les entreprises en tourisme. Elles savaient à quoi s'attendre et «étaient rodées», selon M. Dion.

La saison estivale a été marquée par un début hâtif. Les touristes étaient déjà nombreux au début juillet, bien avant les vacances de la construction.

Alors que tout était en place pour un été record, la pénurie de main-d'œuvre est venue noircir le tableau. Qui

plus est, les étudiants qui étaient venus prêter main-forte aux restaurateurs, aux hôteliers et aux entreprises récréatives retournent en classe ces jours-ci.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, la rentrée scolaire donnera-t-elle davantage de maux de tête aux gestionnaires en tourisme?

M. Dion entend des inquiétudes à ce niveau. Comme ils le font depuis le début de cette crise de rareté de ressources humaines, les employeurs s'adapteront, croit-il.

«C'est sûr qu'en septembre et en octobre, nous n'avons pas les mêmes volumes

de touristes qu'en juillet ou en août. Par contre, ça reste une période qui est très achalandée, entre autres avec les visiteurs hors Québec. Cette année, sans dire qu'il n'y en aura pas, il y en aura moins. Ceci dit, ça reste très préoccupant pour la main-d'œuvre. Ce que j'entends des entreprises, c'est qu'elles devront encore s'adapter en termes d'heures d'ouverture, de jours d'ouverture», conclut le directeur général, saluant leur indéniable résilience.



Rentrée scolaire

Un semblant de normalité

MARIE-EVE B. ALARIE

mbalarie@lhebdojournal.com

À moins de gros changements cette semaine, la rentrée scolaire des élèves du primaire et du secondaire le 31 août s'annonce plus « normale » que celle de l'automne 2020.

« Le réseau des Centres de services scolaires est très satisfait du plan de match annoncé par le ministre de l'Éducation le 11 août. Il reste cependant encore des choses à valider cette semaine. L'important, c'est de ne pas ramener le principe de la bulle-classe qui venait limiter l'organisation scolaire. Ça va aussi nous permettre de revenir à un semblant de normalité. Les jeunes pourront retrouver un aspect social à l'école qui leur a manqué l'année passée », indique Luc Galvani, directeur général du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

Le plan de match annoncé par Québec propose un retour en classe en présence, sans distanciation et sans la fameuse restriction de groupe-classe stable pour les élèves.

Les élèves du primaire et du secondaire devront porter le masque d'intervention dans les aires communes lors de leurs déplacements à l'intérieur et à leur place assignée dans le transport scolaire. Toutefois, en date du 11 août, ces élèves n'avaient pas à porter le masque une fois assis en classe.

Pendant, les étudiants du collégial et de l'université devront porter le masque en tout temps dans l'établissement scolaire.

Par contre, ces mesures pourraient être

modifiées en cours de route. Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a insisté sur le fait que si la situation sanitaire le requiert d'ici la rentrée scolaire ou en cours d'année, des mesures supplémentaires, comme le port du masque d'intervention en tout temps, pourraient être mises en place par la Santé publique en cas d'écllosion dans un établissement, par exemple.

M. Galvani suit d'ailleurs la situation de près puisque la Mauricie/Centre-du-Québec est encore considérée comme un épïcentre d'écllosion de COVID-19 au Québec.

« On attend justement des nouvelles concernant les ajustements au plan initial cette semaine », précise-t-il. Il ne serait pas surpris de voir un renforcement du port du masque dans les établissements scolaires.

« On est également en attente de clarifications dans l'éventualité de cas positifs dans une classe. Au primaire, comme les élèves ne sont pas encore vaccinés, ça devrait ressembler aux mesures de la dernière année, c'est-à-dire que la classe complète tomberait en télé-enseignement pour 10 jours, tandis que l'élève positif à la COVID-19 serait en isolement pour 14 jours. Par contre, au secondaire, avec les jeunes vaccinés ou non, on ne sait pas encore ce qui devra être fait », ajoute M. Galvani qui discute présentement avec les syndicats en ce qui concerne l'enseignement comodal.

L'application du passeport vaccinal pour les activités parascolaires et certaines options jugées plus à risque demeuraient à clarifier aussi.



Centre de services scolaire de l'Énergie

Une augmentation de 320 élèves

BERNARD LEPAGE

blepage@hebdodustmaurice.com

ÉDUCATION. C'est ce vendredi 27 août que se déroulera la rentrée des classes sur le territoire du Centre de services scolaire de l'Énergie. Un total de 9641 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2021-2022, soit 320 de plus que l'année dernière.

Par groupe d'âge, on remarque une augmentation de 58 élèves (283 au total) dans les classes de maternelle 4 ans; de 90 élèves (4989 au total) au niveau primaire; et de 173 élèves (3583 au total) au niveau secondaire. Dans les classes de maternelle 5 ans, on affiche un élève de moins que l'année dernière, soit 786 enfants. L'importante hausse des élèves de 4 ans est évidemment due au fait que le nombre de classes soit passé de 21 l'an dernier à 28 cette année.

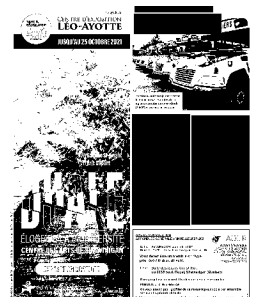
Par ailleurs, le Centre de services scolaires de l'Énergie a investi ces derniers mois des centaines de milliers de dollars pour assurer le maintien de ses bâtiments. Des travaux qui se poursuivent cet automne.

Parmi les chantiers les plus importants, soulignons la réfection des systèmes de sécurité, des parements et des finis intérieurs à l'école secondaire Champagnat, à La Tuque; le remplacement de l'alimentation en eau et des chaudières au gaz naturel à l'école secondaire Val-Mauricie,

dans le secteur Shawinigan-Sud; le remplacement de l'alimentation en eau, des panneaux électriques et des systèmes de chauffage à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan; et le remplacement de l'alimentation en eau potable ainsi que la réfection de locaux, corridors et salles de bain à l'école secondaire du Rocher, dans le secteur Grand-Mère. Des travaux sont également menés au Carrefour formation Mauricie où on procède à la réfection de finis intérieurs et du système de ventilation.

Des chantiers sont également en cours dans quelques écoles primaires du territoire. À Villade-la-Jeunesse et Sainte-Marie, respectivement à Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Boniface où on avait procédé à des agrandissements ces dernières années, des travaux intérieurs et extérieurs seront réalisés pour harmoniser l'ensemble. On profitera également du remplacement du champ d'épuration à l'école Villade-la-Jeunesse pour remettre à niveau la cour d'école.

Enfin à Shawinigan, on procédera à la réfection de la chaufferie à l'école primaire Immaculée-Conception, au centre-ville, de même qu'à l'installation d'un monte-personne et à la réfection de finis intérieurs. À l'école Saint-Jacques, on finalisera la dernière phase d'un projet de réfection extérieure, de même qu'au rafraîchissement des corridors et des classes.



Plus de 2000 élèves feront leur rentrée scolaire ce jeudi

PATRICK TRUDEAU

ptrudeau@lerefletdulac.com

COATICOOK. La rentrée scolaire 2021-2022 s'effectuera ce jeudi 26 août pour les quelque 2000 élèves du secteur Coaticook affiliés au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

Pour l'ensemble des 10 écoles primaires de ce territoire, ce sont 1328 jeunes qui retourneront en classe ou qui s'y présenteront pour la première fois.

Au secondaire, 731 étudiants sont attendus à La Frontalière.

Au moment d'écrire ces lignes (en début de semaine), les consignes sanitaires initialement annoncées s'apprêtaient à être modifiées par le gouvernement et la Santé publique.

Le port du masque pourrait notamment faire un retour en classe, contrairement à ce qui était prévu.

Tout comme l'an dernier, les élèves auront droit à seulement

deux bulletins (février et fin juin) au lieu de trois. Des suivis auprès des parents seront toutefois faits à mi-parcours pour chacun de ces bulletins.

Comme c'est le cas chaque année, les automobilistes sont invités à redoubler de prudence, puisque ce sont 47 véhicules (autobus, minibus et berlines) qui sillonneront quotidiennement les routes du secteur de Coaticook afin de conduire les élèves à bon port.

Laurier Gagnon souhaite conduire des écoliers le plus longtemps possible



ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE GRATUIT
FÊTE DE RUE BIENVENUE À TOUS!

Rentrée scolaire 2021-2022

Transformation aux Deux-Soleils et à Saint-Jean-Bosco

PIERRE-OLIVIER GIRARD

p-ogirard@lerefletdulac.com

ÉDUCATION. Bonne nouvelle pour les élèves et le personnel de l'école des Deux-Soleils à Omerville alors que les travaux de 8,5 M\$ respectent à ce jour le budget et les échéanciers ciblés au départ.

Comme prévu, la rentrée scolaire pour cette école se fera à l'ancien pavillon de La Relance, le temps de compléter ce vaste chantier qui a débuté en mai dernier. En plus de l'ajout d'un gymnase double, les travaux consistent à la réfection et la mise aux normes des deux pavillons ainsi que l'aménagement d'un corridor et d'une agora extérieure.

« Le retour à l'école Deux-Soleils est toujours prévu à l'automne. Pour le moment, on ne peut pas avancer une date plus précise, affirme Alain Thibault, directeur des ressources matérielles du Centre de services scolaire des Sommets (CSSDS). Avec la pandémie, il est devenu très difficile de gérer les chantiers de construction, notamment en raison de la pénurie de matériaux. »

UNE NOUVELLE COUR D'ÉCOLE À 600 000 \$

Il n'y a pas que les élèves d'Omerville qui auront droit à des installations fraîchement rénovées. Depuis le début de l'été, d'importants changements ont été apportés dans la cour de l'école Saint-Jean-Bosco. Des travaux évalués à 630 000 \$.

« Ce sera une des plus belles cours d'école sur notre territoire. Avant, elle était presque entièrement couverte d'asphalte. Nous l'avons complètement refaite pour aménager des espaces de verdure, avec l'ajout de surface de jeux et aussi d'une classe extérieure. On a aussi corrigé la pente qui compliquait la pratique de certains jeux », soutient M. Thibault.

Lors de la rentrée scolaire, il restera à terminer certains ouvrages mineurs comme la plantation d'arbres, mais le tout se fera sans machinerie lourde.

Précisons également que la réfection de la toiture en cours à l'école Brassard-Saint-Patrice (pavillon Saint-Patrice) perdurera durant les premières semaines de classe.

800 DÉTECTEURS DE CO2 À INSTALLER

Par ailleurs, le CSSDS est en attente de la livraison des 800 lecteurs de CO2, qui serviront à mesurer la qualité de l'air dans ses établissements scolaires. Une mesure provinciale implantée par le gouvernement Legault afin de réduire la transmission de la COVID-19. « Nous allons respecter vigoureusement la demande du ministère de l'Éducation. L'objectif est d'installer une sonde dans chacune des classes de nos établissements d'ici décembre 2021 », conclut M. Thibault.

Nombre d'élèves pour la rentrée scolaire 2021-2022 dans Memphrémagog :

- Préscolaire (4 et 5 ans) : 435
- Primaire : 2161
- Secondaire : 1661
- Formation générale des adultes : 80
- Formation professionnelle : +- 20



Communiqué (s)

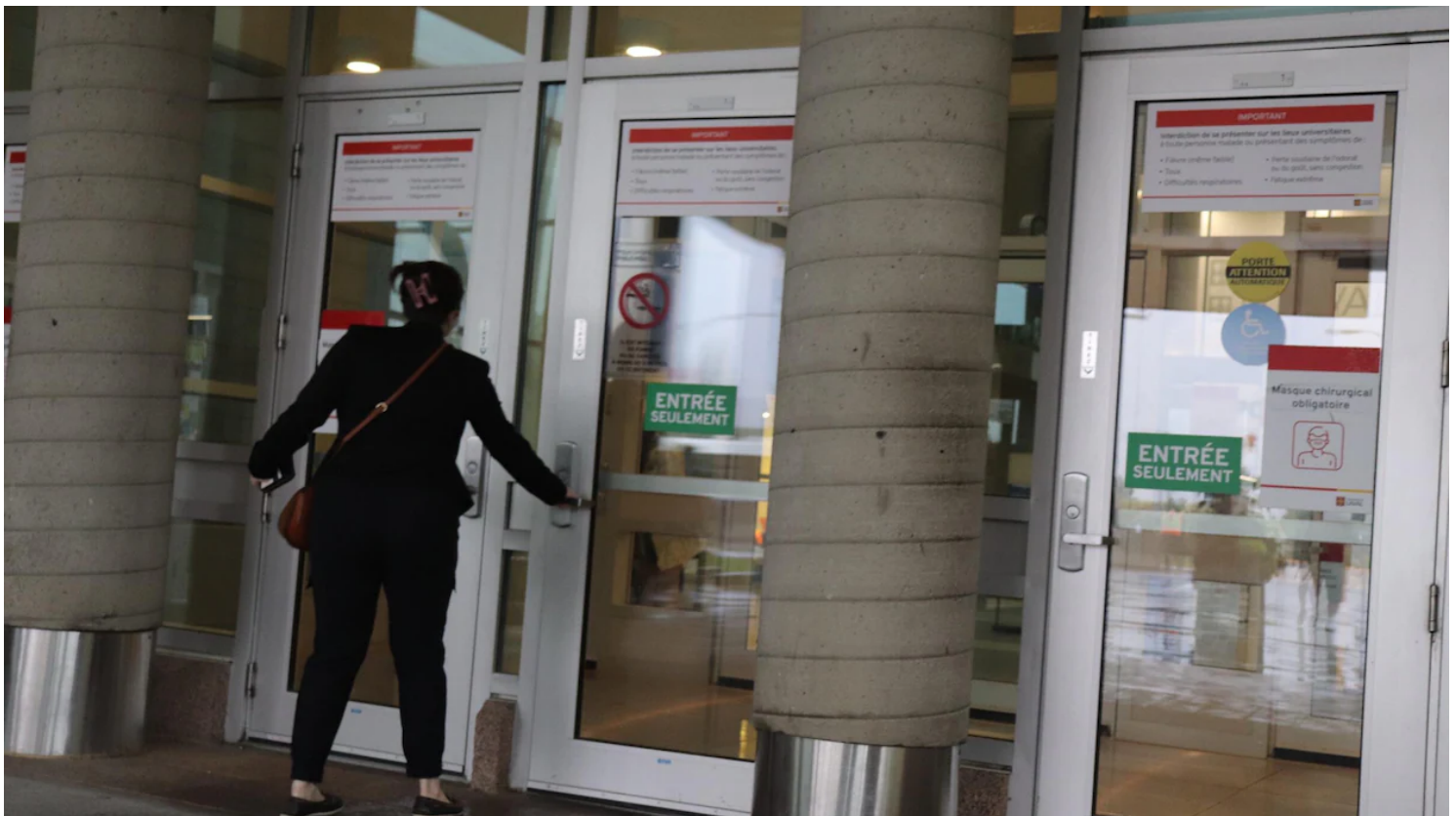
POLITIQUE PROVINCIALE

Enseignement supérieur : Québec investit 510 M\$ pour la réussite et la santé mentale

Publié le jeudi 2 septembre 2021 à 13 h 41

Mis à jour le jeudi 2 septembre 2021 à 18 h 42

L'Union étudiante du Québec doute toutefois des sommes investies en santé mentale, une fois échelonnées sur cinq ans et réparties dans les 66 établissements postsecondaires de la province.



La ministre de l'Enseignement supérieur du Québec a annoncé des investissements de 60 millions en santé mentale (archives).
Photo : Radio-Canada/Guillaume Croteau-Langevin

UN TEXTE DE CHARLES-ÉMILE L'ITALIEN-MARCOTTE ET MARIE-ÈVE ARSENAULT

Le gouvernement du Québec investira 510 millions de dollars dans les 18 universités et 48 cégeps de la province ces cinq prochaines années. De cette somme, 410 millions seront consacrés à la réussite scolaire et 60 millions à la santé mentale.

Le plan d'action sur la réussite et la santé mentale « *va servir à faire un changement important au niveau de la culture des campus* », soutient la ministre de l'Enseignement supérieur du Québec, Danielle McCann, en entrevue à [Midi info](#).

Les grandes lignes du plan d'action pour la santé mentale des étudiants avaient été présentées par la ministre McCann au printemps dernier.

Les nouvelles sommes annoncées jeudi serviront à sa mise en œuvre, avec pour objectifs de favoriser la promotion de la santé mentale, d'augmenter le soutien à la population étudiante et de bonifier l'offre de services.

« On veut s'inspirer des meilleures pratiques. On veut faire de la prévention. On veut dépister davantage les étudiants qui pourraient avoir des difficultés au niveau de la santé mentale. Et on veut absolument augmenter l'offre de services. »

— Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur du Québec



La ministre de l'Enseignement supérieur, Danielle McCann, espère que les sommes annoncées favoriseront un changement de culture sur les campus (archives). Photo : Radio-Canada/Ivanoh Demers

Selon la ministre McCann, un investissement de 10 millions de dollars dans les cégeps l'an dernier a porté ses fruits, permettant une réduction des listes d'attente pour des services psychosociaux de 27 % en l'espace de quelques mois.

« Là, on augmente nos investissements, donc on veut diminuer d'autant plus les listes d'attente dans les cégeps et les universités », explique-t-elle.

Accroître l'accès à l'enseignement supérieur

Le volet réussite du plan d'action vise quant à lui à améliorer l'accessibilité de l'enseignement supérieur, de façon à augmenter la fréquentation des cégeps et des universités du Québec.

Mme McCann veut par exemple que la transition entre le secondaire et le collégial, et entre le collégial et l'université, soit plus harmonieuse. Il s'agirait, selon elle, de favoriser au maximum l'intégration et la reconnaissance des acquis.

Les établissements seront également appelés à créer des « équipes multidisciplinaires dans les collèges et à améliorer l'encadrement des étudiants dans les universités », mentionne Mme McCann. Chaque établissement devra faire le suivi de ses objectifs, de ses cibles et de ses indicateurs en matière de réussite.

« La réussite devient un sujet d'étude et de recherche à part entière. »

– Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur du Québec

La ministre souhaite également intensifier les formations qui favorisent la conciliation travail-études, de même qu'augmenter le nombre de formations accélérées.

Un plan accueilli avec réserves

Si l'Union étudiante du Québec (UEQ) se « réjouit » des deux plans d'action présentés jeudi, elle s'interroge toutefois sur la hauteur des sommes investies en santé mentale, une fois échelonnées sur cinq ans et réparties dans les 66 établissements postsecondaires de la province.

« Les investissements en santé mentale ne représentent que 12 millions de dollars par année, répartis entre 18 universités et 48 cégeps. Cette division de l'argent nous fait douter de la suffisance des sommes investies pour répondre aux besoins dans les milieux », a déclaré le président de l'organisation, Samuel Poitras, par voie de courriel.

Le plan d'action de 60 millions en santé mentale est assorti d'investissements annuels s'élevant à 7,2 millions pour les universités, ce qui équivaut à environ 400 000 \$ par an par établissement.

Au niveau collégial, la Fédération des cégeps se dit quant à elle « très satisfaite » du plan pour la santé mentale, qualifiant l'octroi du financement d'« adéquat » et de « stable ». Les cégeps bénéficieront de 4,8 millions par année, soit environ 100 000 \$ par établissement.

Du côté des enseignants des cégeps, on invite le ministère à « *ne pas répéter les erreurs du passé* » quant aux cibles de réussite, dans le contexte où « *les acquis scolaires ont été fragilisés par les cours à distance* ».

« *Fixer des cibles de réussite irréalistes risque d'augmenter inutilement la pression sur des profs également épuisés par 18 mois de pandémie* », a indiqué par communiqué Lucie Piché, présidente la Fédération des enseignantes et des enseignants de cégep.

À lire aussi :

- [Des services en santé mentale pour accompagner les étudiants québécois à la rentrée](#)
- [« Troublantes » proportions d'universitaires en détresse et aux idées suicidaires](#)
- [Trois fois plus d'élèves avec des symptômes d'anxiété ou de dépression qu'en 2020](#)

Vous êtes témoin d'un événement?
[CLIQUEZ ICI](#) »

Vous avez une coquille à signaler?
[CLIQUEZ ICI](#) »

POLITIQUE PROVINCIALE



Politique provinciale

Menace de grève imminente des travailleurs du secteur public au N.-B.



Réseau routier

Une pétition pour une route 144 plus sûre à Onaping